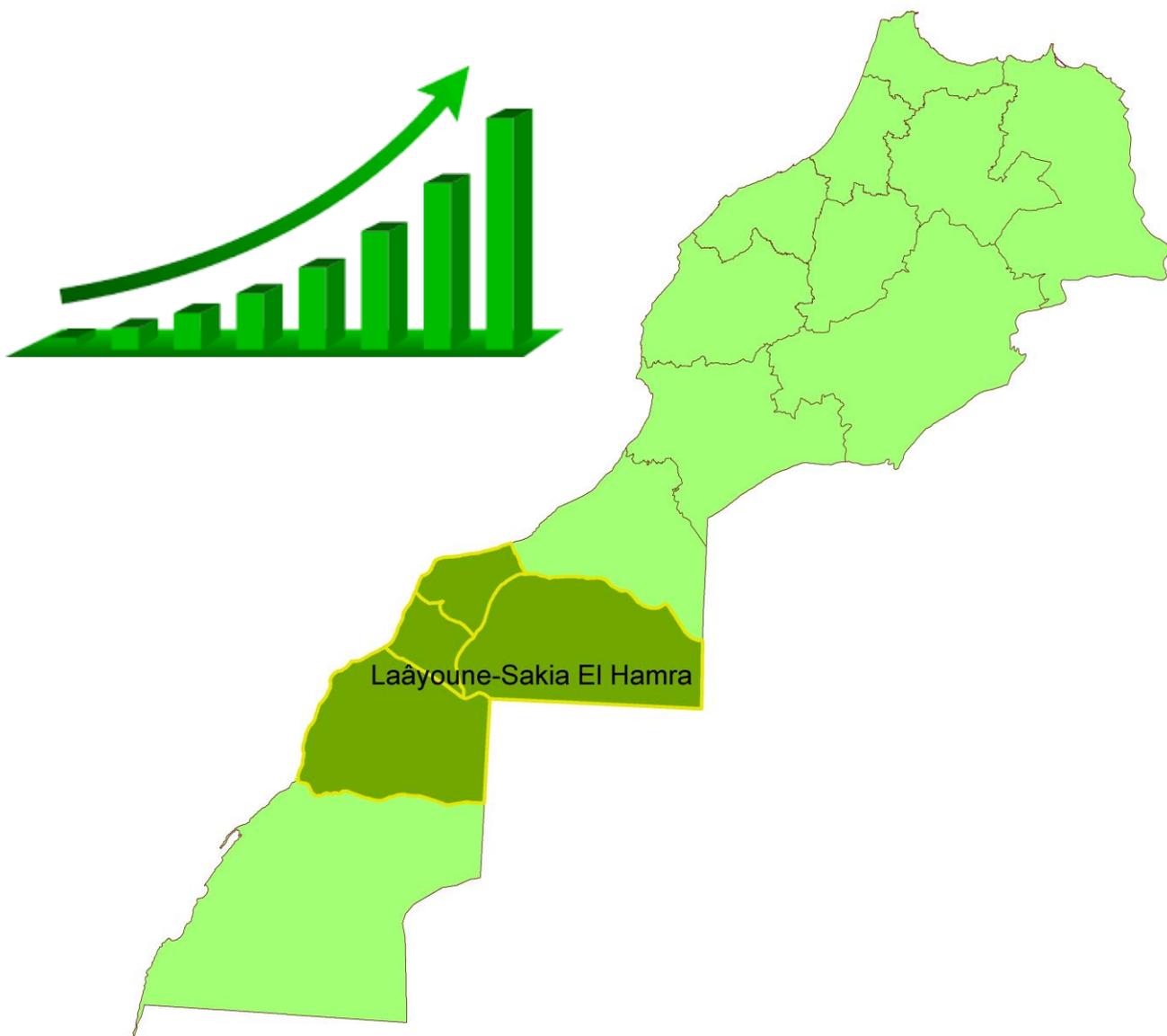




ROYAUME DU MAROC
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laâyoune

Aspects Démographiques et socio-économiques de la population à travers le RGPH 2014



Région : Laayoune-Sakia El Hamra

Table des matières

PREAMBULE :	5
RÉSUMÉ	9
Présentation générale	14
I-Les caractéristiques de cadre naturel :	14
II-Le découpage administratif :	17
III-Les potentialités économiques :	18
<i>a-Pêche maritime</i> :	19
<i>b- Mines</i> :	22
<i>c- Production animale</i> :	24
<i>d- Tourisme</i> :	25
IV-Pérfomances économiques :	25
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :	27
I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :	27
<i>a-Evolution de la population</i> :	27
<i>b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation)</i>	27
<i>c- Evolution de la population par province</i> :	29
I-2- Répartition de la population par sexe et âge :	31
<i>a-Taux de masculinité</i> :	31
<i>b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe</i> :	32
I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :	35
I-4- Fécondité :	38
CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :	41
II-1-L'aptitude à lire et à écrire :	41
Concepts et définitions	41
<i>a-Taux d'analphabétisme</i> :	41
<i>b-Connaissance des langues</i> :	44
II-2 Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	45
II-3 Niveau d'étude:	46
CHAPITRE III : LANGUES LOCALES UTILISEES	49
CHAPITRE IV : L'ACTIVITE ECONOMIQUE	51
IV-1- Participation à l'activité économique :	51
<i>a-Type et niveau d'activité</i>	52
<i>b-Taux d'activité</i>	53
<i>c- Taux de chômage</i>	56
IV-2 Structure professionnelle de la population	56
CHAPITRE V : L'INCAPACITE	59

Chapitre VI : MENAGE ET CONDITIONS D'HABITAT	61
VI-1- Ménages :	61
VI-2- Conditions d'habitation des ménages.....	62
a-Type de logement :.....	62
b-Ancienneté des logements	63
c-Statut d'occupation du logement :	64
d-Occupation des logements :	65
e-Equipement des logements :	66
TABLEAUX STATISTIQUES	73
CONCEPTS ET DEFINITIONS	108

PREAMBULE :

Suite aux Hautes Instructions Royales contenues dans la lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement au sujet de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 et conformément aux recommandations des Nations Unies qui stipulent la réalisation de cette opération au moins une fois tous les 10 ans, notre pays a réalisé le sixième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 01 au 20 septembre 2014, et ce après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Ce recensement s'inscrit dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il dotera les décideurs et les acteurs, dans les différents domaines, de données démographiques, économiques et sociales sur la population, non seulement au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume (la région, la préfecture, la province, le cercle et la commune), mais aussi à des niveaux géographiques encore plus fins comme le quartier ou le district de recensement.

C'est un instrument de choix pour dresser une véritable radioscopie de la population du Maroc. Il permet de disposer d'une base objective pour asseoir les réformes et les programmes de développement dans le cadre d'une planification répondant aux Orientations Royales visant l'édification d'une société démocratique et moderniste.

Cette opération nationale de grande envergure a mobilisé les différents moyens technologiques et organisationnels et de communication disponibles durant les différentes phases de son exécution. De même, la réalisation de ce recensement a été conforme d'un point de vue méthodologique, procédural et de contenu aux standards adoptés et préconisés par l'Organisation des Nations Unies ; ce qui le distingue des précédents recensements eu égard à son taux de couverture qui a atteint 98,62%.

D'importants efforts ont été déployés afin d'apporter les améliorations qui s'imposent à toutes les phases de la préparation de cette opération, de sa réalisation et de son exploitation. Il s'agit notamment :

Au plan des travaux cartographiques : Les travaux cartographiques du RGPH 2014 ont été caractérisés par l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale couvrant l'ensemble du territoire national. Ce procédé technologique a permis d'améliorer la qualité des supports cartographiques des districts de recensement, à travers le report, précis, de leurs limites, repères géographiques, douars et groupements d'habitation ce qui facilitera la tâche des agents recenseurs.

Au plan du recrutement des participants : Afin de mobiliser, dans les délais requis, le grand nombre de participants dans la réalisation de recensement, le HCP a eu recours, pour la première fois dans l'histoire des recensements au Maroc, aux technologies modernes de communication par l'instauration d'un appel à candidature via le site web institutionnel du HCP (www.hcp.ma) et le nouveau site dédié

spécialement au recensement (www.rgph2014.hcp.ma), et ce parallèlement à la méthode classique de dépôt de dossier de candidature sous format papier.

Au plan de la formation des participants au recensement : Utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la première fois dans les séances de formation des participants qui faciliteront la compréhension des concepts et définitions utilisés ainsi que le mode de remplissage des différents questionnaires du recensement.

Au plan de l'exploitation des données : l'exploitation des données du recensement de 2014 s'est fait par la technique de la lecture automatique des documents dans un atelier LAD rénové et une expertise exclusivement marocaine, les cadres du HCP ont accumulé l'expérience et l'expertise nécessaires à cet effet.

Au plan de la diffusion des résultats : L'exploitation de toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et des ménages, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle issue du RGPH 2014.

Le Haut Commissariat au Plan a publié les premiers résultats du RGPH 2014 qui ont concerné l'effectif de la population légale et les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques, soit au niveau national ou selon les différentes subdivisions administratives du pays.

D'autres résultats verront le jour progressivement, pour toucher

d'autres caractéristiques de la population du Royaume.

Et pour apporter plus d'éclaircissement sur ces résultats au niveau régional, la Direction régionale du Haut Commissariat au Plan a publié ce document, qui se propose d'apporter une information, à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects sociaux, culturels et économiques de la région de Laâyoune-Sakia el Hamra.

Cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques régionales à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

L'élaboration de ce document vise aussi à assurer la disponibilité de l'information statistique nécessaire pour la régionalisation avancée. Ce travail d'analyse adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes, tout en procédant à des comparaisons avec ceux du recensement de 2004, faisant ainsi ressortir les tendances d'évolution sur le plan démographique, économique et social. Une représentation graphique a, à chaque fois, été faite pour illustrer de manière visuelle l'ensemble de ces aspects.

RÉSUMÉ

La région Laâyoune -Sakia Hamra s'étale sur une superficie de 140018 km² soit 20% du territoire national. Elle occupe la partie centrale de la zone saharienne qui constitue une position géostratégique entre le Nord du Maroc et l'Afrique. Elle dispose d'importantes ressources naturelles, relatées par les richesses halieutiques, l'abondance des terrains de pâturage, les opportunités touristiques, ..., etc.

L'étude de l'état de la population revêt une importance particulière et le recensement général de la population permet de fournir des données globales et précises sur les caractéristiques socio démographiques et de dresser une radioscopie de la population de la région.

La population légale résidente dans la région Laâyoune - Sakia Hamra se chiffrait à 367758 en 2014, dont 343362 résidents en milieu urbain et 24396 résidents en milieu rural. Elle a évolué au rythme annuel moyen de 1.5% entre 2004 et 2014. Elle est inégalement répartie sur le territoire régional : 238186 résidents, soit 64.74%, relèvent de la province de Laâyoune.

La pyramide des âges de la population Laâyoune - Sakia Hamra est une pyramide en expansion. Elle a une base large et des côtés en pente met en relief un vieillissement relatif de la population de la province (notamment un rétrécissement de la base).

La structure de la population par grands groupes d'âges est

caractérisée par une proportion importante de jeunes ; plus de 29.2% de la population a un âge moins de 15 ans. La population potentiellement active constitue 37,2% de la population totale. Plusieurs autres catégories de population caractéristiques sont étudiées dans l'ouvrage : la population en âge préscolaire, la population en âge scolaire, les personnes âgées, ...etc.

La structure matrimoniale au RGPH de 2014 dégage 55% de population sont entrées en union et la proportion des célibataires est de 38.2%. En 2014, la population âgée de 15 ans et plus est caractérisée par une hausse dans le temps et par la prédominance des mariées, et une baisse de la proportion des personnes divorcées et veuves. La proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union diffère d'un sexe à l'autre. Ainsi, la proportion des mariées est plus élevée chez les femmes (56.1%) que chez les hommes (53.9%). A l'opposé, celle des célibataires, est plus élevée chez hommes que les femmes.

Enfin, la proportion des unions rompues touche plus les femmes (5,6%) que les hommes (1.2%). En outre, plus on avance en âge, plus la proportion des célibataires diminue, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. A l'opposé, la proportion des mariées croît avec l'âge. Toutefois, les proportions des célibataires chez ces dernières sont de loin inférieures à celles des hommes. Par milieu de résidence, la proportion des célibataires et mariés est presque similaire dans les deux.

Au niveau de l'ensemble de la région, l'âge au premier mariage est de 29,4 ans. Il est plus élevé chez les hommes (32,2 ans) que chez

les femmes (26,4 ans). Il diffère selon le milieu de résidence et le sexe. Selon les provinces, on constate que c'est dans la province de Laâyoune que l'âge au premier mariage est plus élevé, particulièrement chez les hommes (32,6 ans). Toutefois, la fréquence du célibat définitif demeure non négligeable, notamment chez les femmes dans le rural (6.7%) alors que ce taux pour la région est de 3%.

L'indice synthétique de fécondité (ISF), calculé pour les femmes de 15-49 ans, s'établit en 2014 à 2,5 enfants par femme. La fécondité du milieu urbain (2,5 enfants) est moins élevée à celle du milieu rural (3.1). Parmi les principaux facteurs qui expliquent cette baisse de fécondité, on peut citer le recul de l'entrée en première union et l'utilisation plus large des moyens contraceptifs.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 a dénombré, dans la région Laayoune-Sakia Al Hamra , au total 272207 individus âgés de 10 ans et plus dont 21,5% sont encore non alphabétisés. L'analphabétisme présente des variations assez prononcées selon le milieu et la province de résidence, et chez les deux sexes. En effet, avec 38.1% de non alphabétisés en milieu rural, l'analphabétisme atteint un niveau moindre en milieu urbain (21.0%). Par ailleurs, les disparités entre hommes et femmes sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Néanmoins, l'écart entre les deux sexes se réduit graduellement lorsqu'on passe d'une génération vieille à une génération plus jeune. L'analphabétisme touche plus la population de Boujdour (29.2%) que celle de Laâyoune (19.6%).

Parmi la population alphabétisée, 44.1% parle la langue Arabe et le français, alors que 28.5% est sans niveau d'instruction, et il y a relativement plus de ruraux que de citadins sans niveau d'instruction (34.6% contre 22.8%).

Le taux d'activité enregistré au niveau de la région est de 37.2%. Il est plus élevé en milieu rural (50.2%) qu'en milieu urbain (36,8%). La participation à l'activité économique reste beaucoup plus une affaire d'hommes que de femmes, et ceci quels que soient le milieu de résidence et la province d'appartenance.

Au cours du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en septembre 2014, environ 78754 ménages ont été dénombrés sur l'ensemble de la région dont 96,3% en milieu urbain. La majorité de ces ménages réside dans la province de Laayoune, soit 67.8% du total de la région.

La taille moyenne des ménages est estimée à 4,3 personnes dans l'ensemble de la région. Les résultats font apparaître aussi des écarts selon le milieu de résidence. Ainsi, il est plus élevé dans les villes (4.4) comparativement au monde rural (3.6).

Le RGPH de 2014 a également permis d'obtenir des données sur les caractéristiques de l'habitat et sur quelques éléments de confort des logements. Ainsi, au niveau de l'ensemble de la région, le type d'habitat dominant est "la maison marocaine" (avec 75,5% du total des logements) ; 25.6% de ces logements ont un âge inférieur à 10 ans ; plus de 4 ménages sur 10 (48.7%) sont des propriétaires de leurs logements. Pour ce qui est des éléments de confort des

logements, plus de neuf ménages sur dix (92,3%) occupent un logement pourvu d'électricité et plus de huit ménages sur dix sont reliés au réseau d'adduction d'eau. En ce qui concerne la disponibilité d'installations sanitaires, plus de neuf ménages sur dix(98,4%) utilisent des toilettes et neuf ménages sur dix (97,2%) disposent d'une cuisine dans leurs logements.

Présentation générale de la région :

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra occupe la partie centrale de la zone saharienne, Elle est limitée au Nord par la région de Goulmim-Ouadnoun, au sud par la région de Dakhla-Oued Eddahab., à l'Est par la République Islamique de la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 140018 Km² soit près de 20% du territoire national.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, la population de la région est : 367 758 habitants. Est se caractérise par sa faible densité et par un taux d'urbanisation élevé de l'ordre de 93.4 % contre seulement 60.3 % au niveau national.

I- Les caractéristiques du cadre naturel :

La région Laâyoune-Sakia El Hamra, présente une homogénéité physique remarquable, avec une large zone désertique, caractérisée par la présence du vaste plateau de la hammada, ne présentant pas de grands accidents de reliefs, hormis les lits creusés par les oueds, les dépressions des sebkhat et quelques cordons dunaires.

L'assise géologique est formée par des calcaires et des grès du crétacé supérieur à très faible pendage vers l'Ouest, recouverts sur une zone d'une quinzaine de kilomètres à partir du rivage, par de puissantes assises oligocènes et miocènes discordantes

Climat

Le climat de la région est un climat saharien, froid en hiver, sec et très chaud en été, marqué par la rareté des précipitations. Sur la

bande côtière, les températures sont modérées et influencées par la proximité de l'Océan Atlantique.

La pluviométrie est particulièrement peu abondante. La moyenne observée pour la décennie écoulée se situe autour de 60 mm. Les précipitations sont aléatoires à caractère bref, violent et orageux.

Les moyennes mensuelles et annuelles ont une signification concrète aléatoire, en raison de la grande variabilité du régime pluviométrique. A titre d'exemple, le maximum annuel observé dans la région étant 115 mm à la station de Tarfaya, qui a aussi enregistré un minimum de 3 mm !

L'humidité relative de l'air est un trait spécifique du climat côtier. Elle reste élevée ($>70^\circ$) toute l'année, même en été et se fait sentir normalement jusqu'à plus de 30 km à l'intérieur des terres.

La pluviométrie moyenne annuelle sur 18 ans d'observations est de 67,5 mm. Ces conditions sont évidemment incompatibles avec toute forme d'agriculture non irriguée. Par contre, les pluies occasionnelles peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

Température

La variation de l'amplitude thermique maxima annuelle ou mensuelle et même quotidienne, croit avec la continentalité. Elle atteint plus de 23°C dans le Sahara continental hyperaride au niveau de Gueltat-Zemmour alors qu'elle reste comprise entre 7° et 12°C dans le Sahara plus occidental côtier. La moyenne annuelle est modérée sur la frange côtière : 20°C ; mais forte à l'intérieur ; 24°C à Boucraâ et 27°C à Gueltat- Zemmour. La moyenne des minima ne descend pratiquement pas au dessous de 10°C à Laâyoune, 7°C à Gueltat Zemmour.

Pour la province de Es-Smara les températures se situent entre 4°C et 50°C. la province connaît périodiquement de violentes tempêtes de sable et le chergui. la moyenne des précipitation est de 50 mm/an.

Régime des vents

Le vent est le facteur du climat qui marque ici le plus les habitudes socio-économiques des populations du Sahara. Toutes leurs activités sont programmées en fonction, de ce régime, qui est très bien connu de ces nomades.

Durant toute l'année, les vents soufflent dans la région. La moyenne mensuelle des vitesses maximales du vent est presque constante. Elle varie entre 15,4 à 19,2 m/s avec une moyenne annuelle de l'ordre de 17.6 m/s soit 63,4 km/heure. Un maximum a été enregistré en mai de janvier 1982 avec une vitesse d'environ 130 km/heure. Par sa régularité et son intensité, le vent est le facteur déterminant dans la genèse du phénomène d'ensablement. Il façonne les paysages dunaires et conditionne le déplacement du sable.

Deux régimes contrastés caractérisent les mouvements de l'atmosphère

Celui des vents faibles, allant généralement d'Octobre à la fin de Mars.

Celui des vents forts, allant d'Avril à la fin de Septembre, avec un volume d'ensablement trois fois plus important que celui de la première période.

Les dunes de Laâyoune sont considérées comme les plus rapides du monde, avec une vitesse moyenne de déplacement de l'ordre de 32 m/an, pour des dunes d'une hauteur de 9m.

Zones sensibles et problème d'ensablement

Les problèmes dans la région Laâyoune-Sakia El Hamra sont relativement similaires à ceux des autres régions sahariennes du Royaume mais se distinguent essentiellement par l'ampleur de l'ensablement.

Cette contrainte naturelle entrave considérablement le fonctionnement de nombreuses infrastructures dans la région. L'ensablement pose, en effet, de sérieux problèmes à tous les niveaux.

L'ensablement des infrastructures portuaires qui handicape leur activité et nécessite un dragage régulier des ports ;

L'ensablement du réseau routier qui nécessite un entretien permanent de désensablement afin d'empêcher toute perturbation du trafic ;

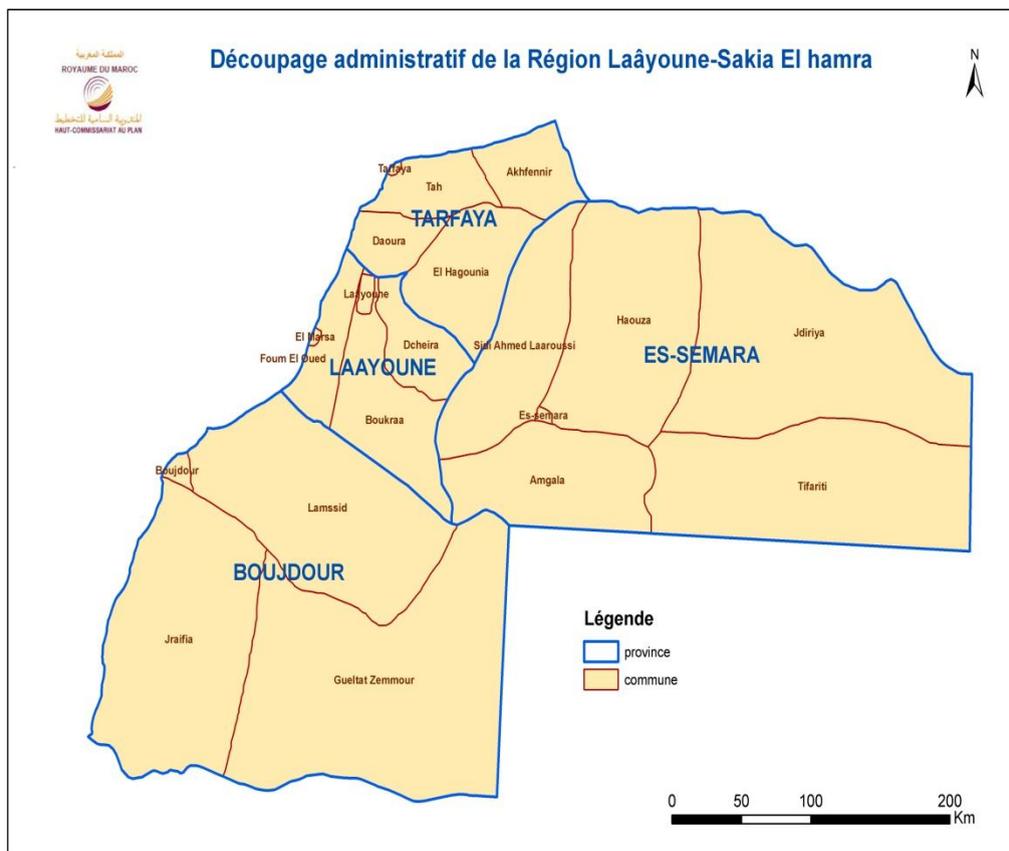
L'ensablement des habitations qui endommage le cadre bâti et le réseau d'assainissement.

II- Le découpage administratif :

Administrativement, La région regroupe les provinces de Laâyoune , et Boujdour, Tarfaya et Es semara qui sont constituées de 20 communes dont 05 urbaines : Laâyoune, El Marsa, tarfaya ; Boujdour et Es Semara. Le tableau ci-après présente le découpage administratif de la région.

Découpage administratif de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra

Province	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Laâyoune	1	2	3	5
Tarfaya	2	1	4	5
Boujdour	1	1	3	4
Es-Semara	1	1	5	6
Total	5	5	15	20



III- Les potentialités économiques :

La région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu

favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la région, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

a-Pêche maritime

Le secteur de la pêche maritime est considéré comme la locomotive du développement économique et social de la région, grâce à ses côtes atlantiques qui recèlent une richesse halieutique considérable et à la mise en place d'infrastructures portuaires adéquates (Ports de Laâyoune, Boujdour et Tarfaya). Les débarquements en produits de pêche ont atteint 394745 tonnes en 2014.

Situation du secteur au moment du retour de la région à la mère patrie

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra récupérée en 1975 s'étend sur environ 585 kilomètres de côtes.

Celle-ci est caractérisée par l'abondance et la diversité des ressources halieutiques peuplant ces espaces maritimes.



Cependant, et malgré cette richesse halieutique, aucune exploitation n'était engagée dans cette région à l'exception d'une flotte pirate étrangère qui opérait en dehors de tout cadre réglementaire.

Cette zone était également caractérisée par l'absence quasi-totale de toute infrastructure et superstructure de nature à favoriser l'exploitation de ce patrimoine halieutique dans des conditions convenables.

A cet égard, et dès la récupération par le Royaume du Maroc de ses provinces du sud, la volonté d'ériger le secteur des pêches maritimes en tant qu'axe stratégique de développement économique et social de la région s'est concrétisée par la réalisation d'investissements spécialisés tant par le secteur privé pour la flotte de pêche et les industries de valorisation, que le secteur public pour les infrastructures d'accueil et d'encadrement

Infrastructures de débarquement.

Les aménagements de débarquement de cette Région composés d'un principal port implanté à laayoune et un 2ème port-pêche à Boujdour, et un troisième à Tarfaya.

* Le port de Laâyoune est non seulement considéré comme l'un des plus importants ports du pays, mais Il est également classé parmi les premiers ports sardiniers du monde. Ce port domine la production de la pêche côtière dans la Région. Sa contribution, en 2014 a été de 88% des apports en volume et 73% en valeur de toute la Région.

* La réalisation de nouveau port à Boujdour s'inscrit dans le cadre du plan Halieutis et du programme national pour le développement des activités de la pêche côtière.

Il vise à améliorer les conditions d'accueil des bateaux et barques

de pêche artisanale et à contribuer au développement économique et social dans la région, à travers notamment la création de l'emploi et la valorisation des produits de la pêche maritime.

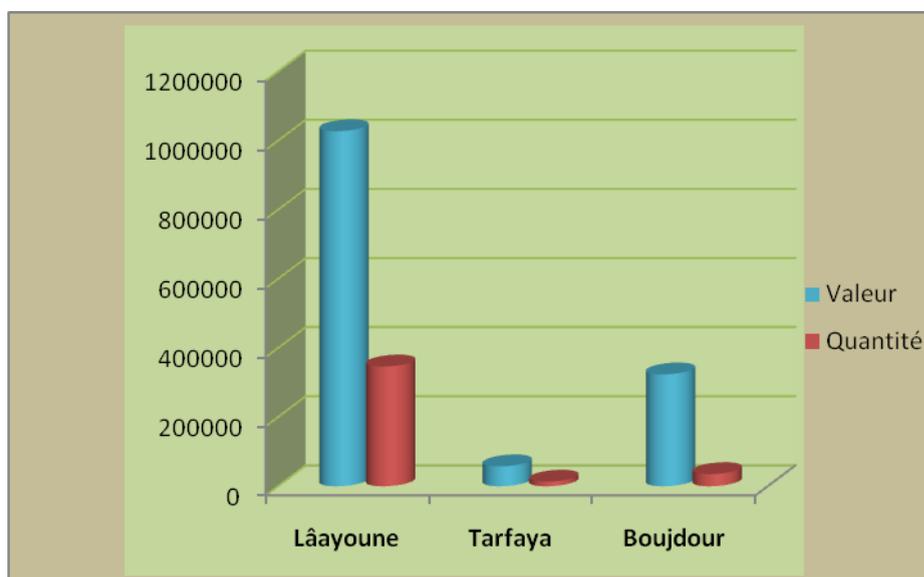
Ce nouveau port qui devrait accueillir plus de 700 barques de pêche artisanale et des dizaines de bateaux de pêche côtière, constitue, avec ses dépendances annexes, un projet intégré englobant une halle aux poissons, une unité de fabrication de glace et un dépôt de gestion et stockage des contenants en plastiques normalisés.

Evolution des produits de la pêche côtière selon les ports

Port	2014		2013	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
Lâayoune	1027343	346481	798239	296070
Tarfaya	57498	13137	62823	2507
Boujdour	323589	35127	216528	10397
Total	1408430	394745	1077590	308974

La contribution pondérale modeste du port de Boujdour est contrebalancée par un chiffre d'affaires relativement élevé. Ceci est dû à la qualité exceptionnelle des captures réalisées dans les eaux de cette province maritime.

Production des ports de la Région LBSH en 2014



b-Mines

La région est réputée pour ses richesses minières, en particulier les phosphates, le sel et le sable. Mais, la plus grande activité minière de la région demeure, sans contexte, l'exploitation, à ciel ouvert, du site phosphatier de Boukrâa. Celui-ci fait travailler environ 4.000 personnes. La production est exportée principalement vers les Etats-Unis et les pays de l'Europe du Sud.

Les gisements de phosphate sont situés dans les provinces du Sud, à 50 km au sud-est de la ville de Laâyoune. Leurs réserves sont estimées à 1,13 milliard de m³. Seul le gisement de Boucraâ est actuellement en exploitation compte tenu de ses réserves et de sa teneur. De type sédimentaire, celui-ci présente deux couches phosphatées. Actuellement, seule la première est exploitée (à ciel ouvert). La capacité de production est de l'ordre de 2,4 millions de tonnes par an.

Le site de Boucraâ est sous le contrôle de l'OCP. Les mines fournissent 11% de la production nationale. Le minerai ne connaît aucune transformation. Une fois criblé, le phosphate est transporté par un convoyeur mécanique jusqu'à Laâyoune où il est lavé à l'eau de mer, rincé à l'eau douce (provenant d'une usine de dessalement) et séché. Cette opération est destinée essentiellement à améliorer la teneur en BPL du produit et à abaisser le taux d'humidité.

Evolution de l'exploitation des phosphates à la mine de boucrâa

Qté (en 1000 Tonnes)

Indice	2012	2013	2014
Extraction des phosphates	2442	2042	2125
Production marchande	1976	2119	1816
Ventes	1909	2111	2119
Nbre d'employés	2212	2174	2080
Ouvriers	1529	1419	1359
Techniciens et agents de maîtrise	623	685	670
Cadres administratifs et haut cadres Ingénieurs	60	70	51

Source : D.R de l'énergie et des mines à Iâayoune

Le bassin de Laâyoune-Dakhla renferme des gisements potentiels d'argiles, de sables siliceux, de Zircon, de magnésite et de potasse. La recherche de Zircon, menée depuis 2000, sur le littoral atlantique à partir de Laâyoune et sur une longueur de 800 km a permis la découverte d'anomalies en Zircon et de sables siliceux dans la région de Boujdour. Ces gisements sont soumis actuellement à des travaux de détail.

La région dispose également d'une dizaine de dépressions naturelles appelées « sabkhats ». Celles-ci constituent de grandes réserves de sel dont la production reste artisanale. Les principales sabkhats que compte la région se présentent comme suit :

Sabkhat Tazgha : 4.000 ha dont 860 en exploitation ;

Oum Dbâa: 2.600 ha dont 370 en exploitation ;

Tislatine: 900 ha dont 200 en exploitation ;

Tisfourine: non exploitée ;

Oum Trais: non exploitée.

Les sabkhats couvrent une superficie très étendue et constituent des réserves de sel importantes. La principale Sabkhat dite de Tazgha (Tarfaya) renferme un potentiel estimé à 4,5 millions de tonnes de sel. La production de la région en sel est

estimée à 14000 tonnes/an en 2014, et génère plus de 500 emplois saisonniers.

Evolution de la production du sel dans la Région

Qté (en Tonnes)
Valeur (en 1000 Dhs)

Indice	2014
Quantité de la production	14000
Valeur de la production	700
Quantité des ventes	14000
Valeur des ventes	700

Source : D.R de l'énergie et des mines à l'âayoune

c-Production animale

Dans la région de la Laâyoune - Sakia El Hamra l'élevage constitue la principale activité agricole. C'est une source de revenu non négligeable pour les éleveurs. Selon les données de la DPA (2014) on note que le cheptel des trois provinces (laayoune , boujdour, Tarfaya) est dominé par les caprins (62%), suivis par les ovins (21%), les camelins (17%), les bovins (0,1%). Ces derniers n'étant représentés que par le troupeau laitier existant au niveau des deux périmètres irrigués (Foum El Oued et El Hagounia).

Les effectifs ovins et caprins représentent respectivement 0.8% et 3.7% de l'effectif national. Les effectifs de toutes les espèces animales ont montré une augmentation très importante entre 1996 et 2003/2004, atteignant 167% pour les camelins, 167% pour les ovins et 124% pour les caprins. Ceci est probablement lié à la croissance urbaine et à l'augmentation de la demande.

Effectif du cheptel selon la province 2014

Types	Boujdour	Tarfaya(*)	Lâayoune(*)
Bovins	0	0	1100
Ovins	13500	48443	57035
Caprins	180000	72414	98824
Camelins	24376	26789	44966

Source :DPA, en 2014

d-Tourisme

En raison de sa situation géographique, à proximité de deux grands pôles d'attraction touristique (Agadir et Iles Canaries), la région de Laâyoune-Sakia El Hamra joue un rôle dynamique dans la promotion du Tourisme au sud du Maroc. La région dispose de plusieurs sites touristiques dont : La plage de Laâyoune, Lagune de Khnifis, Oasis de Lamseid, Sabkhat de Tah, Casamar de Tarfaya et les dunes de sable. D'autre part, l'infrastructure touristique a connu une évolution importante et la région dispose actuellement de plusieurs établissements touristiques.

IV-Performances économiques :

En termes relatifs, le poids économique de la région dépasse largement son poids démographique. La région de Laâyoune-Sakia Al Hamra, produit environ 1,4% de la production nationale, soit une valeur globale de plus de 10 milliards Dh¹, alors qu'elle ne compte que 1% de la population nationale. Cette activité de production a généré une valeur ajoutée estimée à plus de 6,6 milliards de Dh. Ces ratios (population, production et valeur ajoutée) laissent apparaître clairement une nette réussite de la

¹ Les Cahiers du Plan n°14 Aout-Sep 2007

région par rapport à la moyenne nationale. Cet avantage se traduit par un revenu primaire annuel par tête (non compris les transferts nets de revenu) supérieur à 23000 Dh contre moins de 15000 Dh comme moyenne nationale en 2004.

L'économie de la région se base essentiellement sur le secteur tertiaire pour près de 50% le reste se répartit équitablement entre le secteur primaire et le secteur secondaire. Toutefois cette performance est due à l'activité de l'administration publique et à ses établissements, en limitant l'observation aux seuls services, l'administration dispense de 64% dans la région. Environ 30% de la population occupe un emploi dans 77% des cas salarié.

Quant au partage des fruits de la croissance entre ce qui revient aux salariés et ce qui revient aux entreprises et à l'Etat, la part de la rémunération des salaires dans la valeur ajoutée est près de 60% et dépasse largement la moyenne nationale.

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :

I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :

a-Evolution de la population :

La population de la région a connu une évolution importante durant les deux dernières décennies, elle est passée de 142372 habitants en 1982 à 215395 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement global de 51,3%. Elle est passée à 316578 habitants en 2004, enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 47,0% pour atteindre 367758 habitants en 2014 avec un taux d'accroissement global de 16,2 %. D'autre part, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré une diminution en passant de 3,5% entre 1994 et 2004 à 1,5 entre 2004 et 2014.

L'évolution de la population de la région entre 1982 et 2014

Année	1982	1994	2004	2014 ²
Population	142372	215395	316578	367758
Taux d'accroissement annuel (%)	-	3,5	3,9	1,5
Taux d'accroissement global (%)	-	51,3	47,0	16,2

Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et 2014

b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation)

L'urbanisation est l'un des phénomènes les plus marquants qu'a connus la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et certaines régions du Royaume. Son importance s'expliquerait en premier lieu par l'accroissement démographique naturel, l'exode rural et les extensions

² Population de la région en 2014 y compris celle de la province d'Es-semara

des périmètres urbains, suite aux différents découpages administratifs du Royaume.

La population urbaine de la région a progressé de 189707 habitants en 1994 à 276725 habitants en 2004 soit un taux d'accroissement annuel de 3,8%, pour passer ensuite à 343362 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2,2 %.

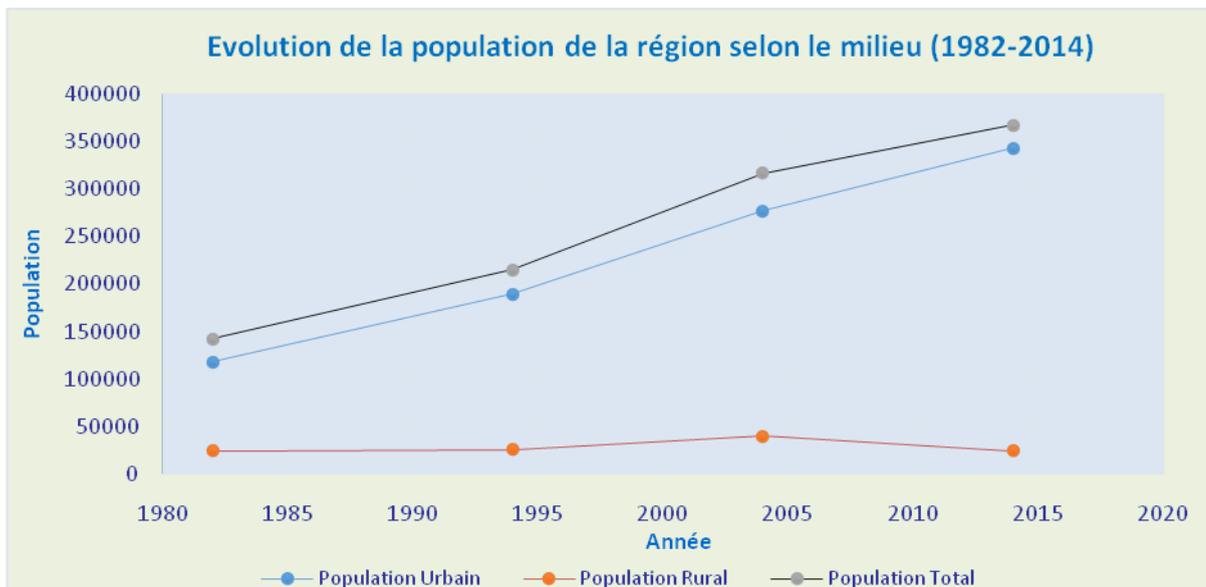
Par contre, l'évolution de la population rurale a connu deux rythmes différents, car elle a progressé de 25688 habitants en 1994 à 39853 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 4,5%, puis elle a baissé pour atteindre 24396 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement de -4,8%.

D'autre part, le milieu urbain abrite la majorité de la population de la région, en effet, le taux d'urbanisation est de 93,4% qui dépasse largement le taux national (60,3%).

Evolution de la population de la région par milieu (1982-2014)

Année	Population					Taux d'accroissement global			Taux d'accroissement annuel		
	Urbain	%	Rural	%	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1982	118134	82,97	24238	17,03	142372	-	-	-	-	-	-
1994	189707	88,07	25688	11,93	215395	60,6	6,0	44,1	4,0	0,5	3,5
2004	276725	87,4	39853	12,6	316578	45,9	55,14	45,8	3,8	4,5	3,9
2014	343362	93,4	24396	6,6	367758	24,1	-38,8	16,2	2,2	-4,8	1,5

Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et 2014



c- Evolution de la population par province :

La province de Laâyoune abrite presque 64,74% de la population de la région car elle dispose des principaux équipements.

De sa part, la province de Boujdour a enregistré une augmentation de l'effectif de ses habitants, soit un taux d'accroissement global de 9,6% entre 2004 et 2014, ce qui est dû au nombre important des ouvriers arrivant à cette province pour travailler dans le domaine de la pêche maritime.

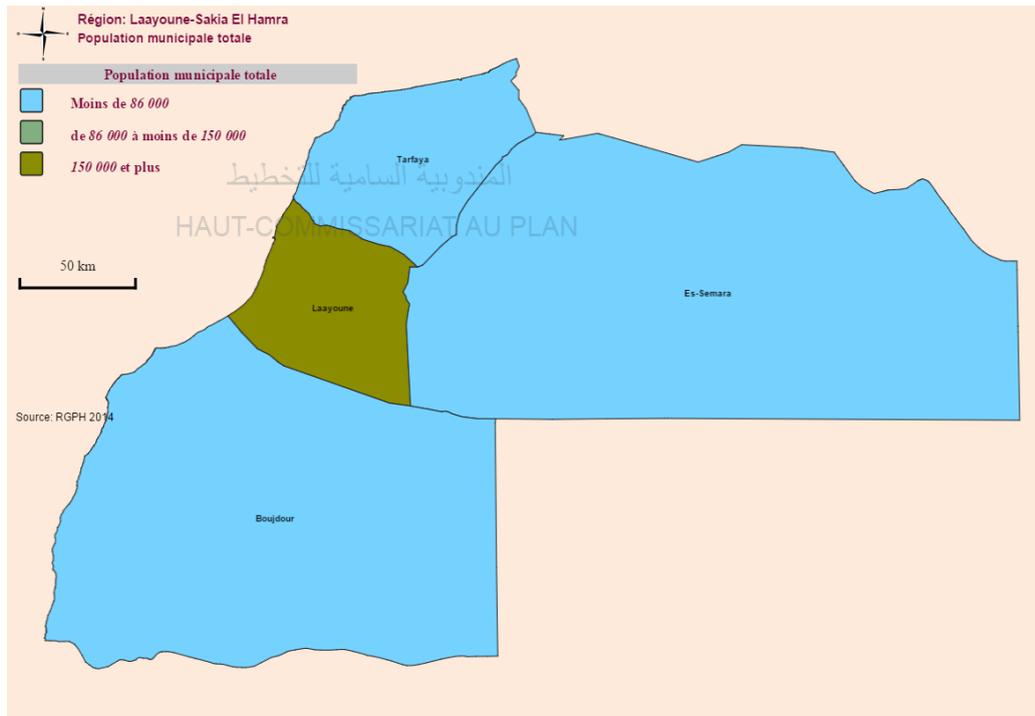
La population de la province de Tarfaya a connu de sa part une légère augmentation entre 2004 et 2014 en passant de 10420 habitants en 2004 à 13082 habitants en 2014 enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 25,5%.

Evolution de la population de la région selon la province et le milieu de résidence (1982-20014)

Province	1982	1994	2004	2014
Milieu Urbain				
Laayoune	93875	141284	193920	235648
Tarfaya	2909	4506	5615	8127
Boujdour	3597	15167	36843	42651
Es-Semara	17753	28750	40347	57135
Région	118134	189707	276725	343362
Milieu Rural				
Laayoune	9909	4443	5683	2447
Tarfaya	6718	3745	4805	5155
Boujdour	4884	6524	9286	7815
Es-Semara	2727	10976	20079	8878
Région	24238	25688	39853	24396
Ensemble				
Laayoune	103784	145727	199603	238186
Tarfaya	9627	8251	10420	13182
Boujdour	8481	21691	46129	51566
Es-Semara	20480	39726	60426	66114
Région	142372	215395	316578	367758

Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et 2014

Par ailleurs, il convient de noter que suite au nouveau découpage territorial du royaume de 2015 la Province d'Es-Semara est désormais une des provinces marocaines de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Ainsi sa population a enregistré une légère augmentation entre 2004 et 2014 en passant de 60426 habitants en 2004 à 66014 habitants en 2014 soit un taux d'accroissement global de 9,2%.



I-2- Répartition de la population par sexe et âge :

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

a-Taux de masculinité :

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Taux de masculinité dans la région selon les groupes d'âge (2014)

Groupes d'âge	Urbain	Rural	Région
4-0	104,1	113,7	104,3
9-5	106,7	105,6	106,7
14-10	104,1	110,6	104,2
19-15	102,6	130,4	103,1
24-20	99,1	160,1	100,5
29-25	98,8	188,7	101,0
34-30	104,5	216,9	107,0
39-35	99,9	213,4	102,7
44-40	103,2	186,3	105,4
49-45	108,3	213,0	110,5
54-50	122,3	167,5	123,4
59-55	134,1	118,2	133,6
64-60	129,8	109,9	129,0
69-65	103,8	90,0	103,2
74-70	100,5	115,7	101,4
75 ans et plus	106,2	121,9	107,2
Ensemble	105,2	153,9	106,4

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que l'effectif des hommes dans la région est supérieur à celui des femmes en 2014. En effet, le taux de masculinité a atteint 106,4.

Par milieu, ce taux est de l'ordre de 105,2 en milieu urbain contre 153,9 en milieu rural en 2014.

Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé a été enregistré chez la population âgée entre 55 et 59 ans (133,6). Le plus faible chez les personnes âgées entre 25 et 29 ans (101,0).

b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe :

La population de la région est extrêmement jeune puisque 29,2% des personnes sont âgées de moins de 15 ans en 2014, ce pourcentage augmente à 47,9% pour la population âgée de moins de 25 ans.

Il s'avère que la population urbaine est plus jeune que la population rurale, puisque 29,4% des personnes sont âgées de moins de 15 ans dans le premier milieu contre 22,1% dans le deuxième.

La population en âge d'activité (15-59ans) représente 65,5% de la population en 2014. Cette proportion est de l'ordre de 65,4% en milieu urbain contre 69,2% en milieu rural.

Répartition de la population de la région selon les groupes d'âge, sexe et milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Masculin %	Féminin %	Ensemble %
Région			
0-4 ans	5,6	5,3	10,9
5-9 ans	4,8	4,5	9,3
10-14 ans	4,6	4,4	9,0
15-59 ans	33,8	31,7	65,5
60 ans et plus	2,8	2,5	5,3
Ensemble	51,6	48,4	100,0
Urbain			
0-4 ans	5,6	5,3	10,9
5-9 ans	4,8	4,5	9,3
10-14 ans	4,7	4,5	9,2
15-59 ans	33,5	31,9	65,4
60 ans et plus	2,8	2,4	5,2
Ensemble	51,3	48,7	100,0
Rural			
0-4 ans	5,1	4,5	9,6
5-9 ans	3,5	3,3	6,7
10-14 ans	3,0	2,8	5,8
15-59 ans	44,5	24,7	69,2
60 ans et plus	4,6	4,1	8,7
Ensemble	60,6	39,4	100,0

Source : RGPH 2014

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 60,0% de l'effectif total des femmes en 2014, elle est de l'ordre de 58,2% en milieu urbain contre 50,0% en milieu rural.

Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 5,3% de la population en 2014, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (8,7% contre 5,2%).

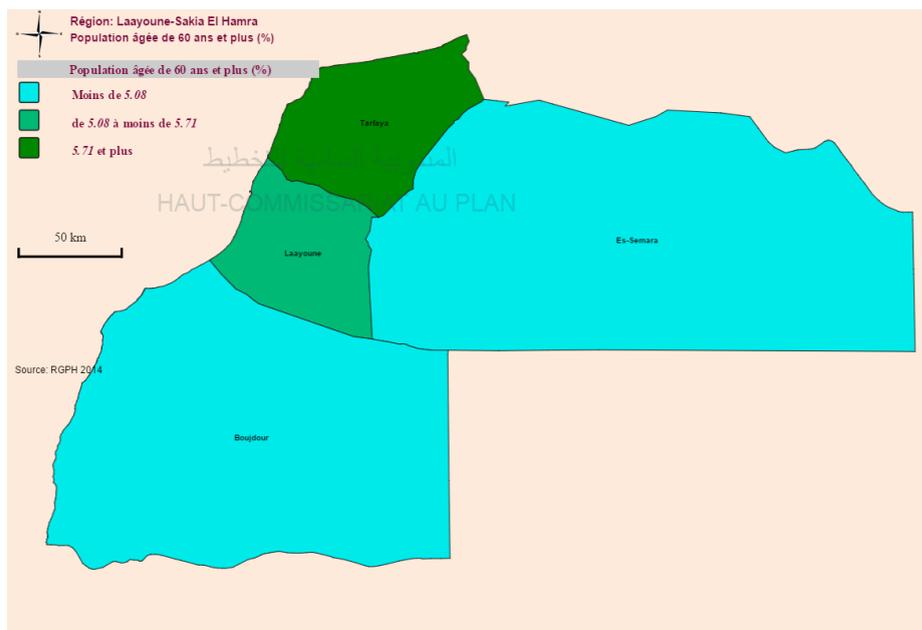
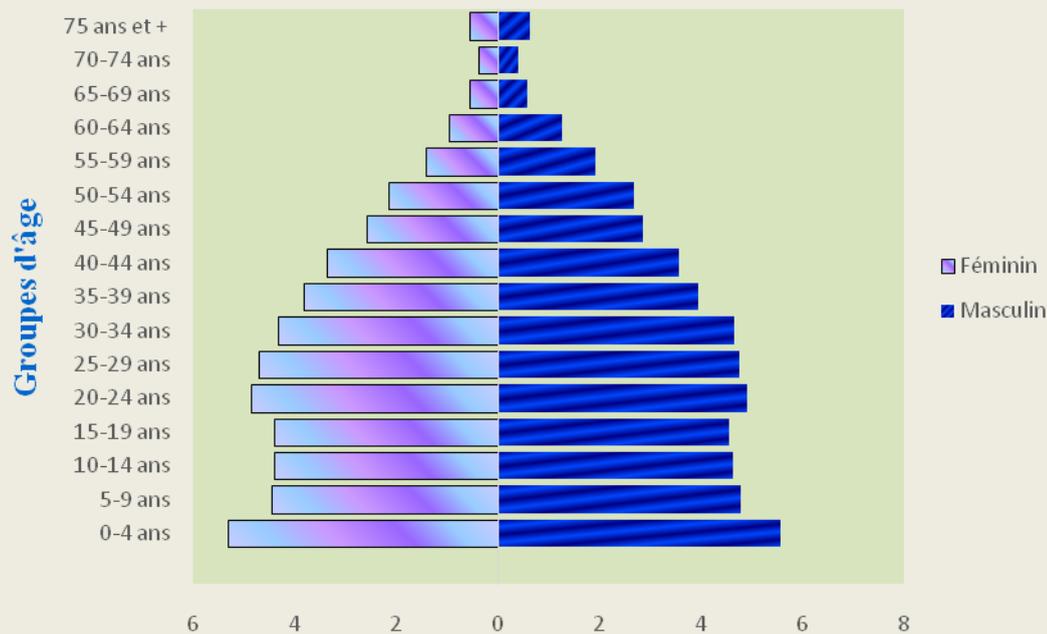
Le rapport de dépendance qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive, calculé en rapportant l'effectif des inactifs à celui des actifs, est de l'ordre de 50% en 2014.

Le tableau suivant présente la répartition de la population de la Région selon les groupes quinquennaux d'âges et le sexe en 2014. La pyramide des âges, qui en donne l'illustration, met en relief un vieillissement relatif de la population de la région (notamment un étranglement de la base).

Population de la région selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe en 2014

Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	10.8	11.0	10.9
5-9 ans	9.2	9.2	9.2
10-14 ans	8.9	9.1	9.0
15-19 ans	8.8	9.1	9.0
20-24 ans	9.5	10.1	9.8
25-29 ans	9.2	9.7	9.5
30-34 ans	9.0	9.0	9.0
35-39 ans	7.6	7.9	7.8
40-44 ans	6.9	7.0	6.9
45-49 ans	5.6	5.4	5.5
50-54 ans	5.2	4.5	4.8
55-59 ans	3.7	3.0	3.3
60-64 ans	2.4	2.0	2.2
65-69 ans	1.1	1.1	1.1
70-74 ans	0.8	0.8	0.8
75 ans et plus	1.2	1.2	1.2
Total	51.5	48.5	100

Pyramides des âges de la région en 2014



I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :

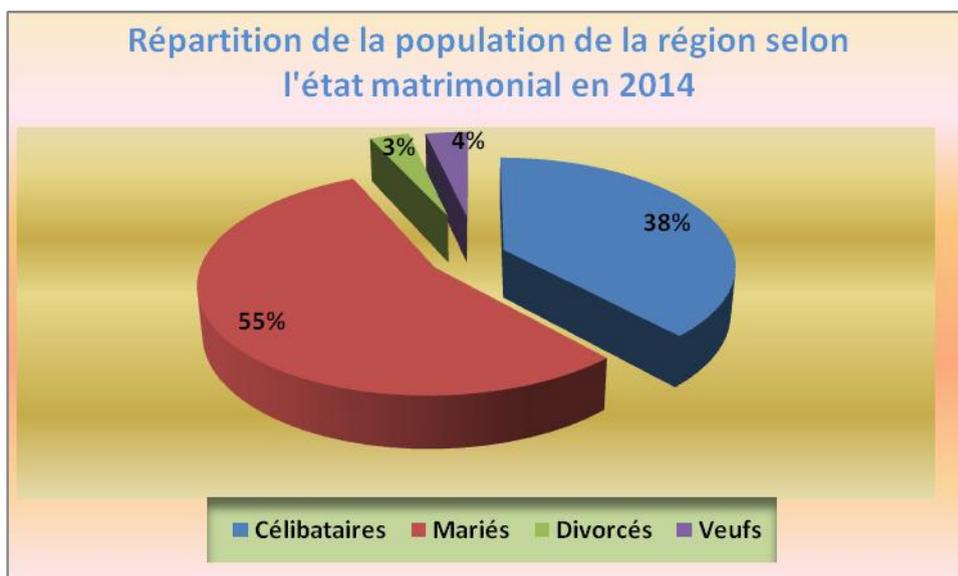
Les résultats du RGPH 2014 montrent que 38,2% des personnes âgées de 15 ans et plus se sont déclarées célibataires, les personnes mariées représentent 55,0%. Quant aux divorcés et aux veufs, ils ne représentent que 3,3% et 3,5% respectivement en 2014

La proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union diffère d'un sexe à l'autre. Ainsi, la proportion des mariées est plus élevée chez les femmes (56,1%) que chez les hommes (53,9%). Celle des célibataires, est de 44,6% pour les hommes et de 31,4% pour les femmes. Enfin, la proportion des unions rompues touche plus les femmes (5,6%) que les hommes (1,2%) en 2014.

Répartition de la population de la région (15 ans et plus) selon le sexe, état matrimonial et milieu de résidence

Etat matrimonial	2014		
	Masculins	Féminins	Ensemble
Ensemble			
Célibataires	44,6	31,4	38,2
Mariés	53,9	56,1	55,0
Divorcés	1,2	5,6	3,3
Veufs	0,3	6,8	3,5
Milieu urbain			
Célibataires	44,6	31,5	38,2
Mariés	53,9	56,1	55,0
Divorcés	1,1	5,7	3,3
Veufs	0,4	6,7	3,5
Milieu rural			
Célibataires	43,8	30,0	38,7
Mariés	54,1	55,7	54,7
Divorcés	1,8	4,5	2,8
Veufs	0,3	9,8	3,8

Source : RGPH 2014



Le taux de célibat définitif comme le montre le tableau ci-dessous, est de 3.0%. Le phénomène concerne un peu plus les personnes de sexe féminin que celles de sexe masculin. Ainsi 97,1% des hommes et 97% des femmes finissent par se marier avant 55 ans, avec une priorité des premiers en milieu urbain et les secondes en milieu rural

Quant au milieu de résidence Le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans a été plus élevé parmi les ruraux (6.3) que les citadins (2.9) en 2014

Taux de célibat à l'âge de 55 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,8	6,1	2,9
Féminin	2,9	6,7	3,0
Ensemble	2,9	6,3	3,0

Source : RGPH 2014

Il ressort du tableau ci-dessous que l'âge moyen au premier mariage enregistré dans la région en 2014 est de l'ordre de 29.4 ans. La répartition de cet indicateur par sexe montre que les personnes de

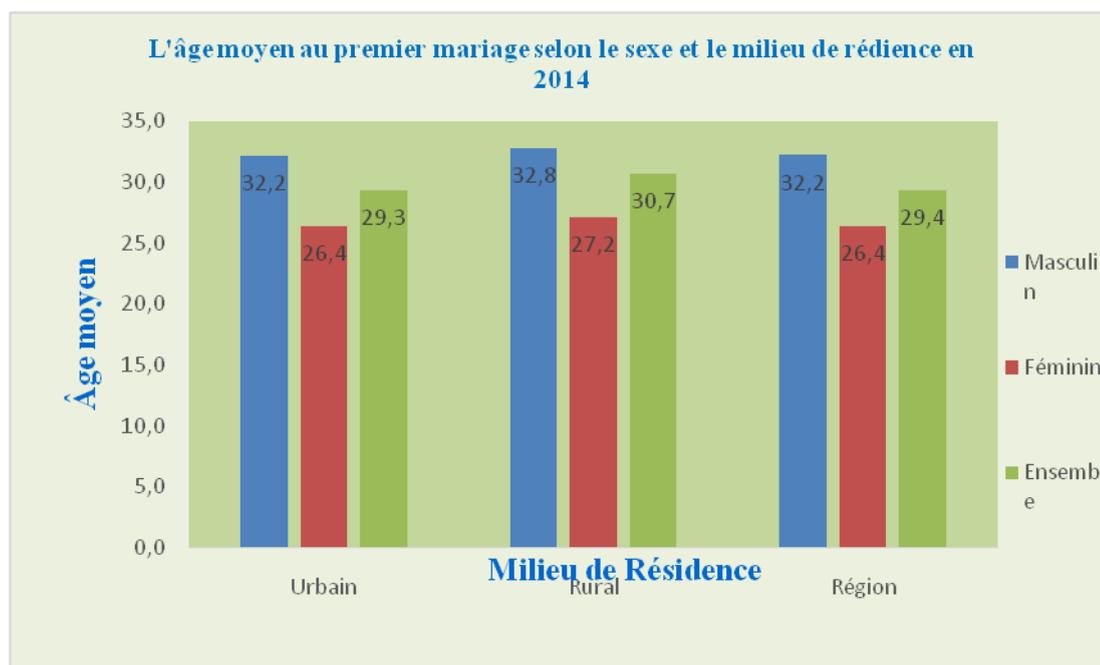
sexe masculin enregistrent un retard de (5.8 ans) par rapport au sexe féminin.

Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Région
Masculin	32.2	32.8	32.2
Féminin	26.4	27.2	26.4
Ensemble	29.3	30.7	29.4

Source : RGPH 2014

Concernant le milieu de résidence, les ruraux se marient avec un retard de 1.4 an par rapport aux citadins.



Source : RGPH 2014

I-4- Fécondité :

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), qui est un indice de fécondité du moment, il est calculé à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si elle avait, à chaque âge, la fécondité par âge d'une période considérée.

Au niveau de l'ensemble de la région, l'ISF qui s'établit à 2.5 enfants par femme, varie de 3.1 en milieu rural à 2,5 en milieu urbain. Cela signifie que les femmes résidant en milieu rural qui ont une fécondité élevée.

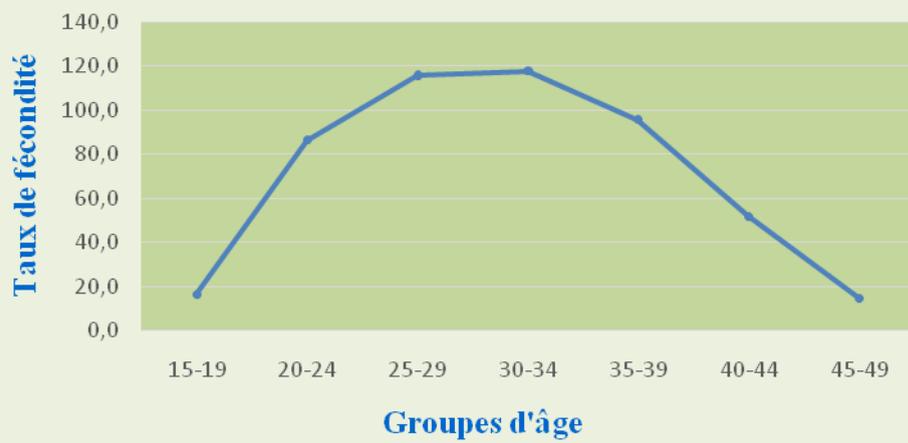
Taux de fécondité des femmes à l'âge de procréation selon les groupes d'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âge	2014		
	Urbain	rural	Ensemble
15-19 ans	16,6	29,4	16,8
20-24 ans	85,8	114,4	86,4
25-29 ans	114,8	151,3	115,7
30-34 ans	117,2	136,0	117,6
35-39 ans	95,5	109,4	95,8
40-44 ans	51,7	61,4	51,9
45-49 ans	14,9	21,7	15,1
Indice synthétique de fécondité	2,5	3,1	2,5

Source : RGPH 2014

L'examen de la série des taux de fécondité par âge montre que celle-ci, assez faible avant 20 ans, passe par un maximum vers 20-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide.

Taux de fécondité dans la région selon les groupes d'âge des femmes en âge de procréation en 2014



CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :

II-1-L'aptitude à lire et à écrire :

Concepts et définitions

La tranche d'âges concernée par ce phénomène correspond à la population de 10 ans révolus ou plus. La notion d'alphabétisation a été définie en fonction de la capacité à lire et à écrire une langue. Plusieurs modalités ont été retenues pour classer une personne alphabétisée.

L'indicateur retenu pour l'analyse de ce phénomène est le taux d'analphabétisme. Il est défini comme étant la proportion d'individus, exprimé en pourcentage, âgés de 10 ans ou plus qui ne savent ni lire ni écrire.

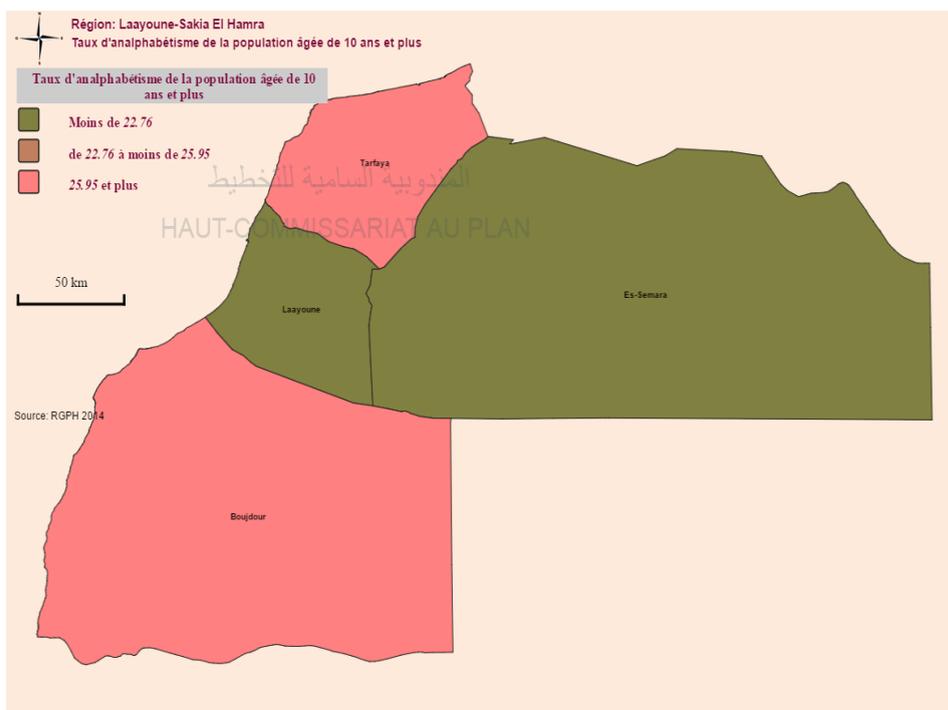
a-Taux d'analphabétisme :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la région est de 21,5%, il est largement inférieur à celui relevé au niveau national (32,2%). Ce phénomène touche plus les ruraux (38,1%) que les citadins (21,0%).

Taux d'analphabétisme à la région selon le sexe et le milieu

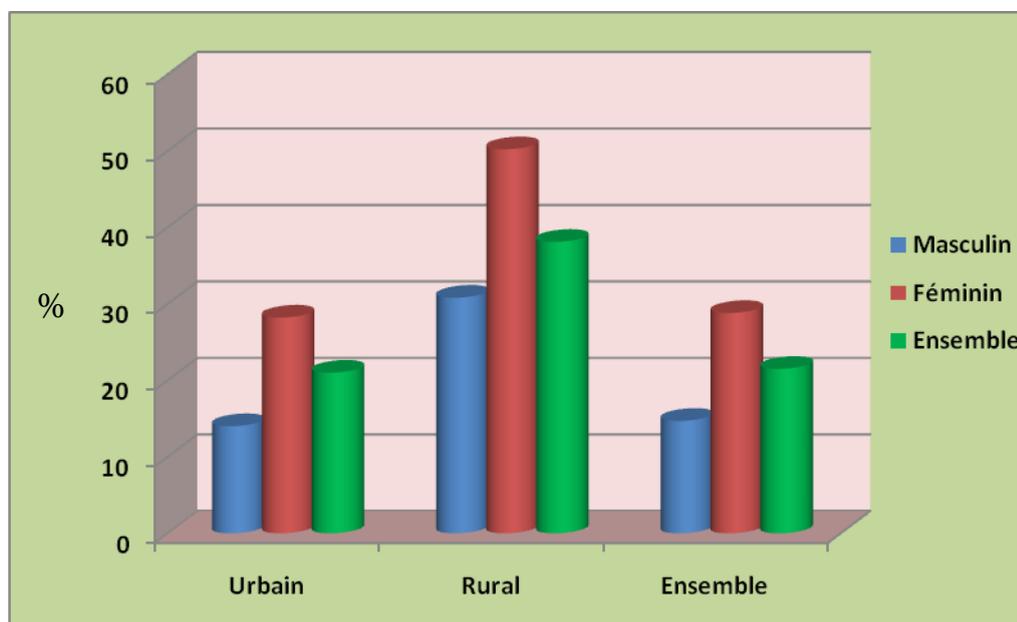
Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	14,0	30,8	14,7
Féminin	28,2	50,2	28,8
Ensemble	21,0	38,1	21,5

Source : RGPH 2014



Le taux d'analphabétisme demeure plus élevé chez les femmes (28,8%) que chez les hommes (14,7%).

Taux d'analphabétisme dans la région selon le sexe et le milieu en (2014)



Le tableau ci-dessous et le graphique donnent la répartition du taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges. L'analyse des données de ce tableau montre que l'analphabétisme s'accroît au fur et à mesure que l'âge augmente. En effet, le taux d'analphabétisme

augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum (55.2%) chez les générations qui sont nées avant 1964 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2014.

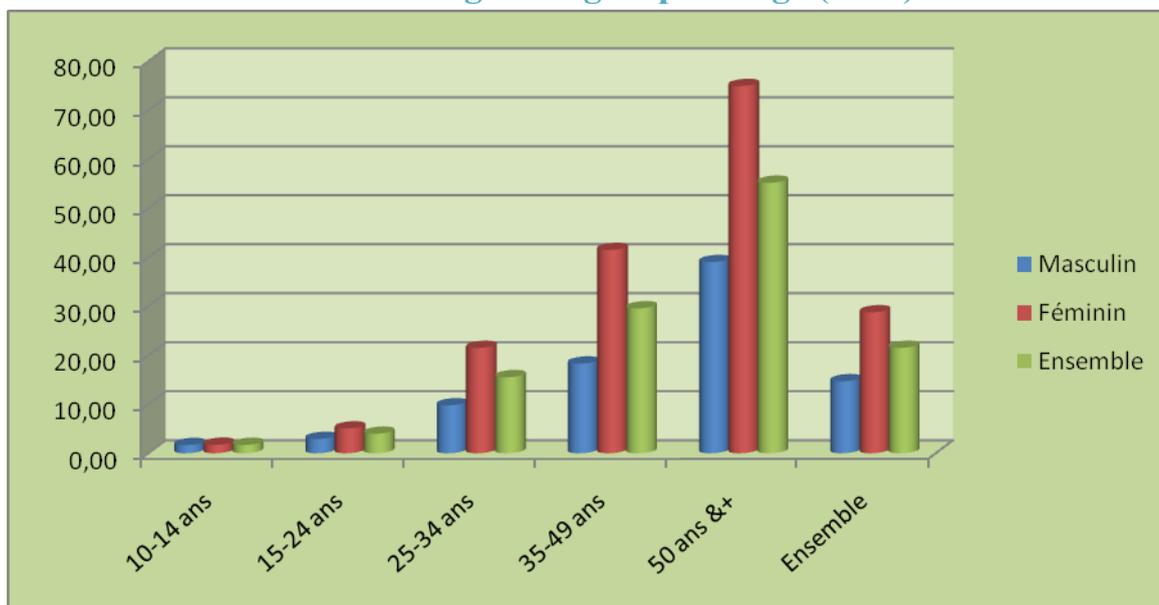
Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âge (2014)

Groupe d'âge	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	1,7	1,7	1,7
15-24 ans	2,9	5,1	4,0
25-34 ans	9,8	21,5	15,5
35-49 ans	18,3	41,5	29,6
50 ans &+	39,0	74,9	55,2
Ensemble	14,7	28,8	21,5

Source : RGPH 2014

La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre 35,9 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans.

Taux d'analphabétisme dans la région selon le sexe et les grands groupes d'âge (2014)



b-Connaissance des langues :

Parmi la population alphabétisée, plus de 44.1% savent lire et écrire "l'arabe et le français", alors que 31.6% savent lire et écrire "l'arabe seule", et 20.1% "l'arabe, le français et l'anglais. Par ailleurs, la répartition de la population alphabétisée selon le sexe est presque la même (tableau ci-dessous).

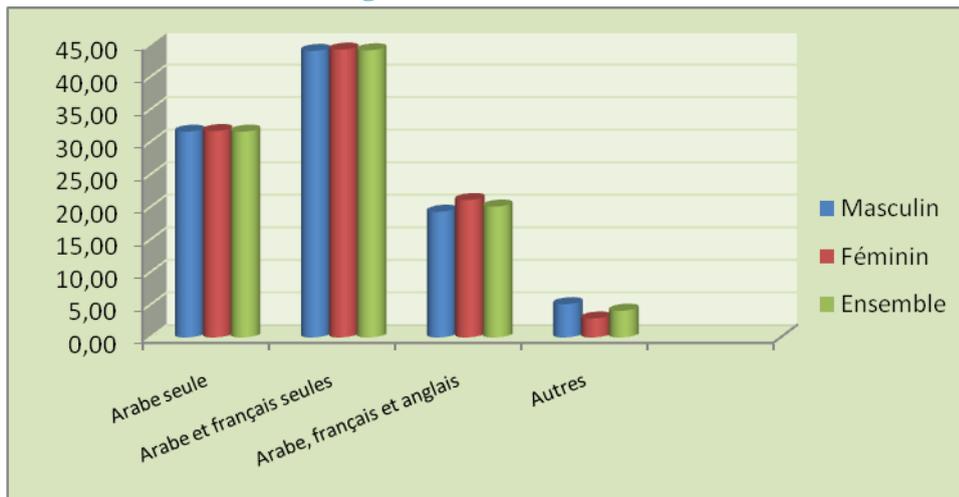
Quant à la répartition de la connaissance des langues selon le milieu ; la connaissance de l'arabe seul prédomine chez les ruraux avec 51,9% contre 31,1% chez les citadins qui parlent plus les langues étrangères.

Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe.

langues lues et écrites	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Arabe seule	31.6	31.7	31.6
Arabe et français seules	44.0	44.2	44.1
Arabe, français et anglais	19.3	21.1	20.1
Autres	5.1	2.9	4.1
Urbain			
Arabe seule	30.9	31.3	31.1
Arabe et français seules	44.3	44.4	44.3
Arabe, français et anglais	19.7	21.3	20.4
Autres	5.1	3.0	4.2
Rural			
Arabe seule	52.3	51.1	51.9
Arabe et français seules	35.9	36.6	36.1
Arabe, français et anglais	7.9	10.1	8.6
Autres	3.9	2.2	3.4

Source : RGPH 2014

Population(%) âgée de 10 ans et plus dans la région selon les langues lues et écrites (2014)



II-2 Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'accès à l'école des enfants de 7 à 12 ans est quasi-généralisé au niveau de la région de Laayoune-Sakia El hamra, ainsi le taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans a beaucoup progressé durant la dernière décennie, il atteint 97.7% en 2014.

Il ressort du tableau ci-après que le taux de scolarisation en milieu urbain (98.0%) est plus élevé qu'en milieu rural (87.7%) .

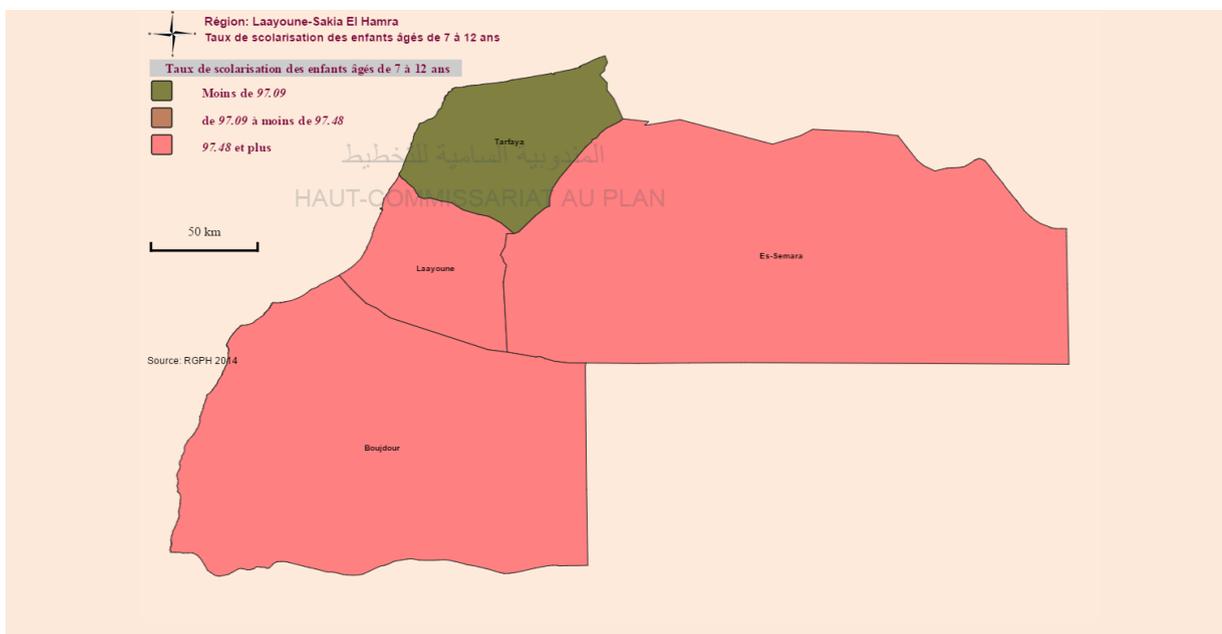
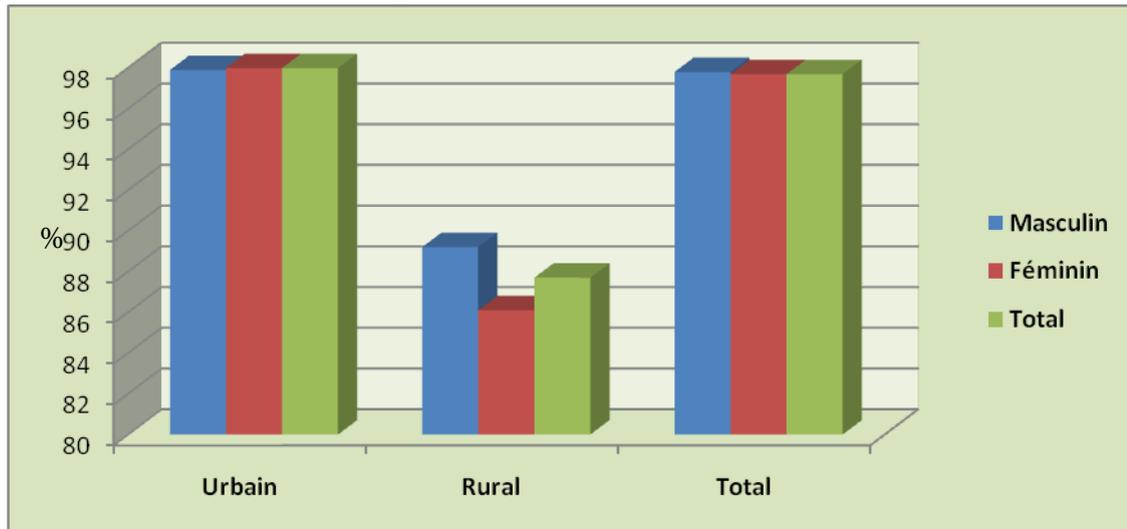
Selon le sexe la situation est presque similaire, puisque les deux sexe enregistrent le même taux de scolarisation des enfants, de 7-12 ans au moment du recensement (Septembre 2014).

Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au recensement 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	97,9	98,0	98,0
Rural	89,2	86,1	87,7
Ensemble	97,8	97,7	97,7

Source : RGPH 2014

Taux de scolarisation (7-12ans) dans la région par sexe et milieu en 2014



II-3 Niveau d'étude:

Parmi la population âgée de 10 ans ou plus, presque trois individus sur dix (28.5%) n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion varie selon le milieu de résidence : en milieu urbain, moins de trois individus sur dix n'ont jamais fréquenté l'école alors qu'en milieu rural, il y a un peu plus de 4 individus sur dix qui n'ont jamais fréquenté

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude indique que 28,5% n'ont aucun niveau d'étude, et qu'environ 71,5% ont au moins un niveau préscolaire, ce dernier représente 6,1%, le primaire 25,3 %, le collégial 18,7% et en fin le secondaire et le supérieur avec 13,9% et 7,4% respectivement.

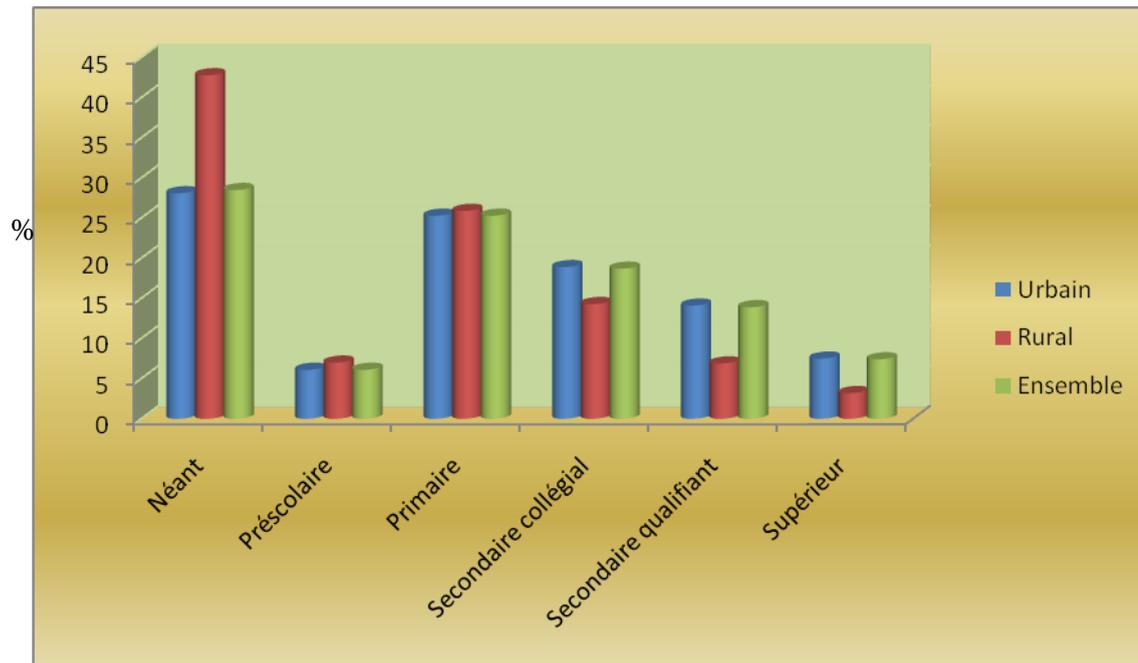
**Répartition de la population de 10 ans et plus
selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**

Niveau d'études	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Néant	22.8	34.6	28.5
Préscolaire	6.9	5.3	6.1
Primaire	27.0	23.6	25.3
Secondaire collégial	20.3	17.0	18.7
Secondaire qualifiant	14.5	13.2	13.9
Supérieur	8.5	6.2	7.4
Urbain			
Néant	22.3	34.1	28.1
Préscolaire	6.8	5.3	6.1
Primaire	26.9	23.7	25.3
Secondaire collégial	20.5	17.1	18.9
Secondaire qualifiant	14.8	13.4	14.1
Supérieur	8.7	6.3	7.5
Rural			
Néant	35.9	53.5	42.8
Préscolaire	8.3	4.9	7.0
Primaire	28.4	22.0	25.9
Secondaire collégial	16.5	10.8	14.3
Secondaire qualifiant	7.3	6.2	6.9
Supérieur	3.6	2.5	3.2

Source : RGPH 2014

En milieu urbain, on compte environ 3 personnes sur dix qui sont sans niveau contre 4 personnes en milieu rural. Dans les deux milieux, le primaire représente respectivement 25,3% et 25,9%, le collégial 18,9% et 14,3%, le secondaire 14,1% et 6,9% et le niveau supérieur avec 7,5 % et 3,2%.

Population âgée de 10 ans et plus dans la région selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (2014)



CHAPITRE III : LANGUES LOCALES UTILISEES

La population résidante dans la région de Laayoune-Sakia-El hamra parle en premier lieu le dialecte arabe «Darija» avec 78,8%, et surtout en milieu urbain avec 79.3%, alors que cette proportion baisse en milieu rural pour atteindre 60.3%.

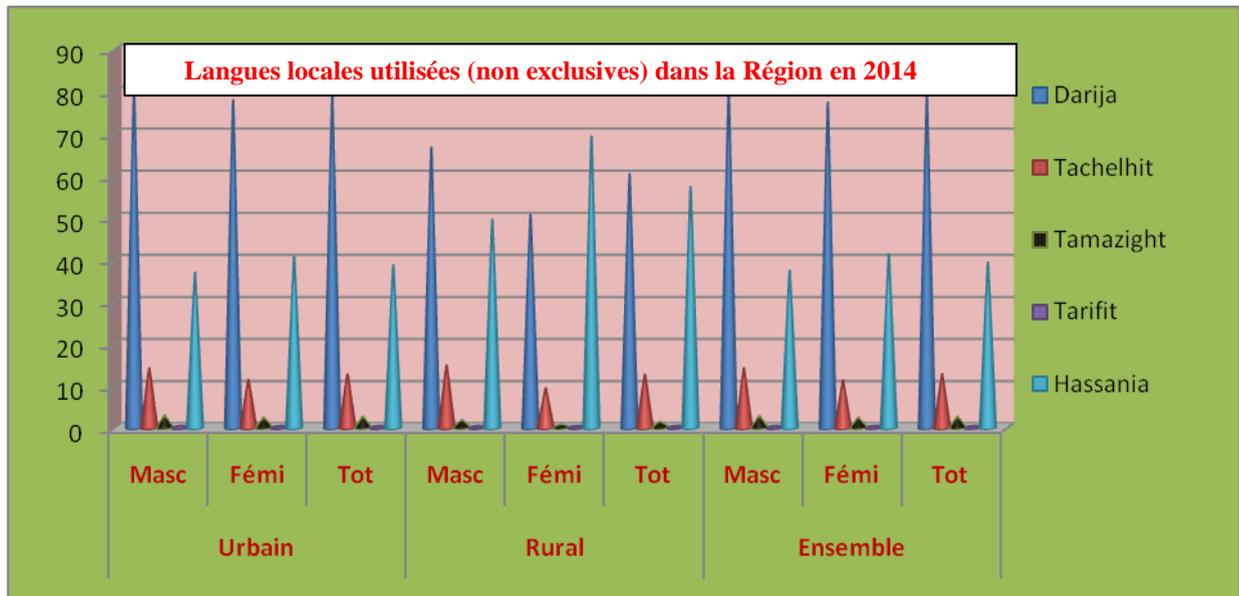
Le Hassania est la deuxième langue la plus utilisée vu que la Région appartient à la zone du sahara marocain. La proportion de la population qui parle la langue Hassania se situe en 2014 à 39.3%. Cette proportion est beaucoup plus élevée en milieu rural (57,3%) qu'en milieu urbain (38,7%).

La pratique de la langue Amazigh dans la Région est faible avec 15,8% (dont Tachelhit 12,8%, Tamazight 2.7% et Tarifit 0,3%).

Langues locales utilisées (non exclusives) dans la Région en 2014

langues locales utilisées	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fémi	Tot	Masc	Fémi	Tot	Masc	Fémi	Tot
Darija	80.7	77.9	79.3	66.6	50.7	60.3	80.2	77.3	78.8
Tachelhit	14.2	11.4	12.8	14.9	9.4	12.7	14.2	11.3	12.8
Tamazight	3.0	2.5	2.7	1.9	0.8	1.5	2.9	2.5	2.7
Tarifit	0.4	0.3	0.3	0.1	0.0	0.1	0.3	0.3	0.3
Hassania	36.9	40.7	38.7	49.5	69.3	57.3	37.4	41.4	39.3

Source : RGPH 2014



IV-1- Participation à l'activité économique :

Dans ce chapitre nous aborderons les caractéristiques socio-économiques de la population. Nous étudierons dans un premier temps les niveaux d'activité et de chômage en procédant, à chaque fois qu'il est jugé nécessaire, à des comparaisons dans le temps (à travers les recensements), dans l'espace (entre milieux de résidence) et entre les hommes et les femmes. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux structures professionnelles et économiques de la population active.

Mais auparavant, et afin de faciliter l'interprétation des résultats qui seront présentés, on commencera par un rappel des concepts adoptés par le Recensement.

Ce dernier vise à déterminer la situation de chaque personne en âge d'activité, au regard de l'activité économique au moment du recensement.

On distingue ainsi :

- * La population active qui est constituée :
- * De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- * De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.
- * Et la population inactive qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à

la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

a-Type et niveau d'activité

En 2014, la proportion de la population active de la région a atteint 37,2% contre 62,8% pour la population inactive. Cette proportion diffère selon le milieu : elle est de 36,9% contre 63,1% en milieu urbain, et de 50,2% contre 49,8% en milieu rural.

Répartition de la population de la région selon le type d'activité et le sexe

Indicateur	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Population Active	96 476	30 329	126 805
Population Inactive	79 211	134 732	213 943
Urbain			
Population Active	91 983	29 666	121 649
Population Inactive	77 483	131 353	208 836
Rural			
Population Active	4 493	663	5 156
Population Inactive	1 728	3 379	5 107

Source : RGPH 2014

La population active est à prédominance masculine puisque 76,1% des actifs sont des masculins contre seulement 23,9% pour les femmes en 2014, et la même observation reste valable pour les deux milieux. En revanche s'agissant des personnes inactives, on assiste à une forte présence féminine 63,0% contre 37,0% pour les hommes.

Répartition de la population active de la région selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	75,6	87,1	76,1
Féminin	24,4	12,9	23,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

b-Taux d'activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs essentiels à savoir le taux d'activité et le taux de chômage. Le premier étant le rapport de la population active à la population totale et le second, le rapport de la population en chômage à la population active.

En 2014, ce rapport (taux d'activité) a atteint 37,2% et dépasse la moitié pour les hommes (54,9%) et reste faible pour les femmes (18,4%), cela signifie que Plus de 5 hommes âgés de 15 ans et plus sur 10 sont actifs contre seulement 2 femmes sur 10. Cette faiblesse de l'activité féminine pourrait être expliquée par des raisons liées à notre système culturel qui font que c'est généralement l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer.

La primauté de l'emploi masculin est établie dans les deux milieux de résidence, et on trouve respectivement 54,3% contre 18,4% en milieu urbain et 72,2% contre 16,4% en milieu rural.

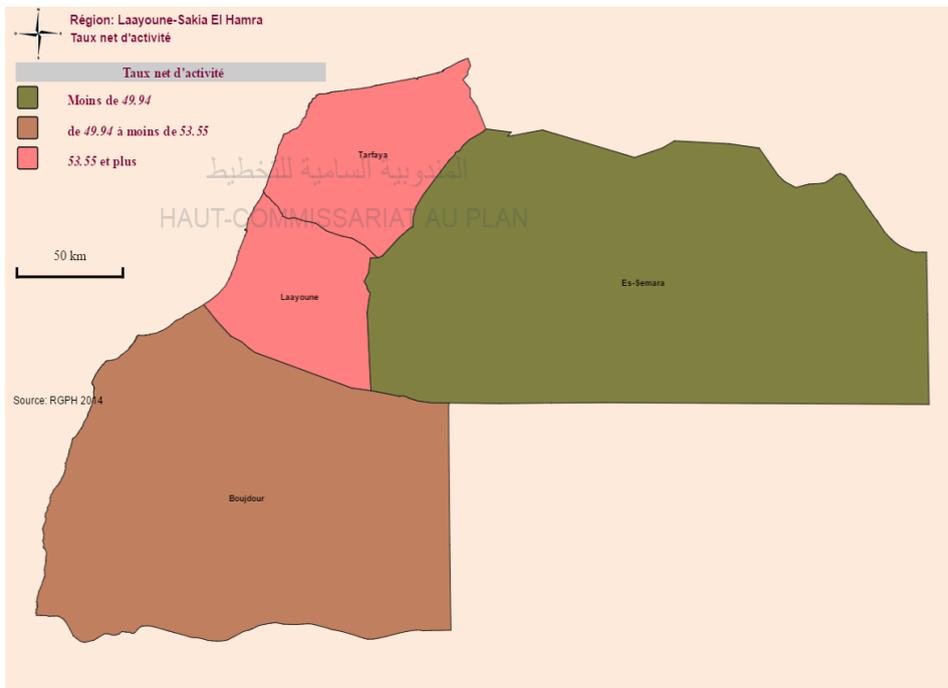
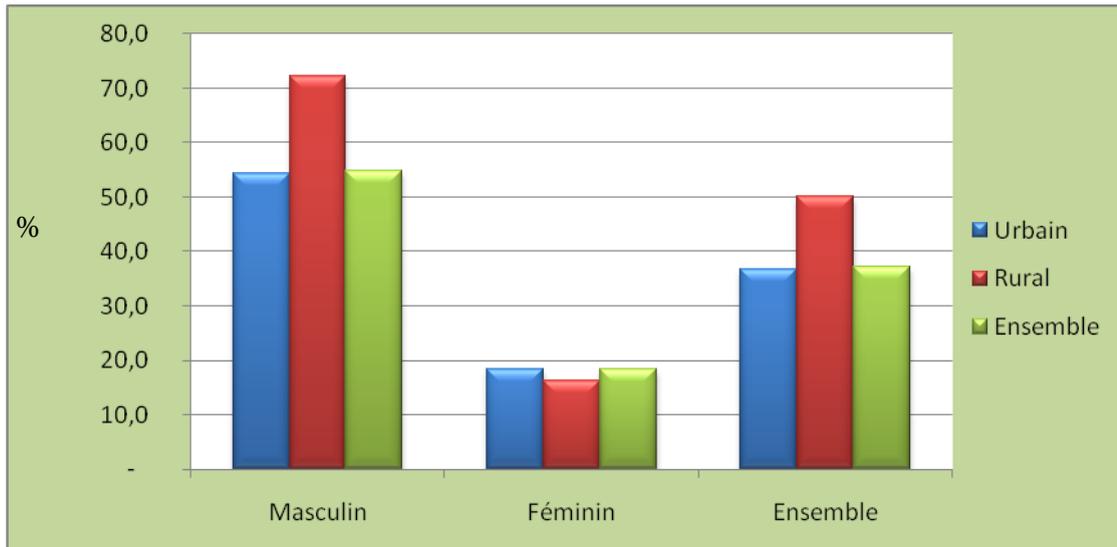
Le taux d'activité en milieu rural (50,2%) est supérieur à celui du milieu urbain (36,8%), soit une différence de 13,4 points.

Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

<i>Milieu</i>	<i>2014</i>		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	54,3	18,4	36,8
Rural	72,2	16,4	50,2
Ensemble	54,9	18,4	37,2

Source : RGPH 2014

Taux d'activité dans la région par sexe et milieu en 2014



Selon les groupes d'âges, le taux d'activité enregistre ses plus faibles niveaux pour la population âgée de moins de 20 ans (17,4%), puis connaît une ascension importante pour se stabiliser aux âges de forte activité (25-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

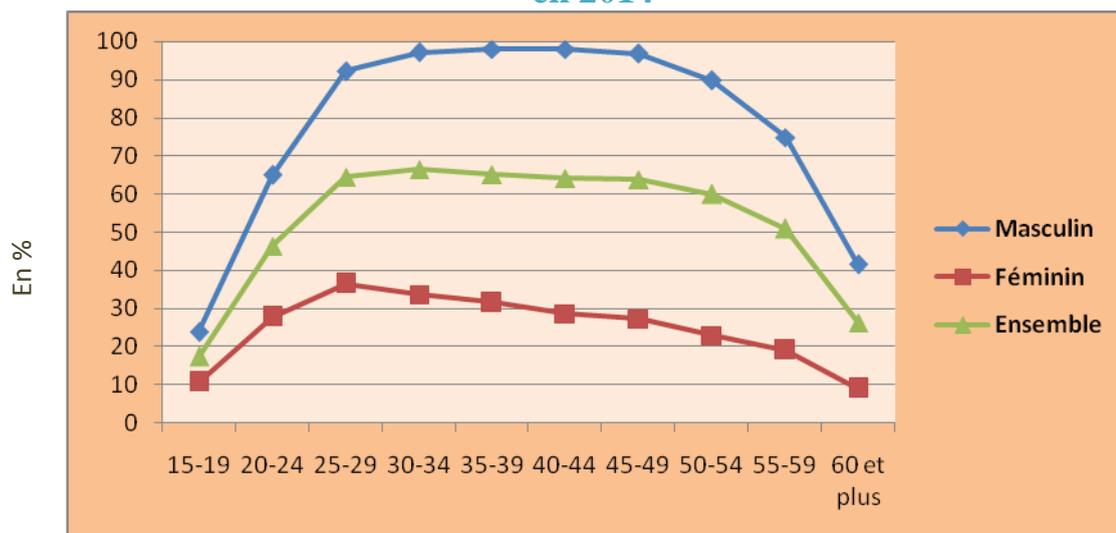
La répartition de l'activité selon le sexe montre un net avantage en faveur des hommes dans toute les groupes d'âges.

Taux d'activité selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	23,9	10,7	17,4
20-24 ans	64,9	27,9	46,4
25-29 ans	92,2	36,5	64,5
30-34 ans	97,1	33,6	66,4
35-39 ans	97,9	31,6	65,2
40-44 ans	97,9	28,7	64,2
45-49 ans	96,8	27,4	63,8
50-54 ans	89,8	23,0	59,9
55-59 ans	74,8	19,1	51,0
60 ans et +	41,5	9,0	26,3

Source : RGPH 2014

Taux d'activité dans la région par groupes d'âge et sexe en 2014



Concernant Le taux net d'activité qui est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge, a atteint 52.5%. Plus de 7 hommes âgés de 15 ans et plus sur 10 sont actifs contre seulement 3 femmes sur 10. Les ruraux âgés de 15 ans et plus sont actifs que leurs homologues au milieu urbain (respectivement 64,1% contre 52,1%).

Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2014 dans la Région

Indicateur	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	77.2	26.0	52.5
Urbain	76.7	26.1	52.1
Rural	89.0	22.0	64.1

Source : RGPH 2014

c- Taux de chômage

Le taux de chômage au sens du RGPH au niveau de la région Laayoune-Sakia-EL Hamra a atteint 28.0% en septembre 2014. Ce taux cache des disparités manifestes aussi bien entre les deux milieux de résidence qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est plus important de 11 points dans le milieu urbain que dans les campagnes (respectivement 28.6% contre 13.7%) ; et plus prépondérant parmi les femmes (55.8%) que parmi les hommes (19.3%).

Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2014 dans la Région

Indicateur	2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région	19.3	55,8	28,0
Urbain	19.8	56.0	28.6
Rural	8.8	47.5	13.7

Source : RGPH 2014

IV-2 Structure professionnelle de la population

La répartition de la population active de la région selon la situation dans la profession en 2014 montre la prédominance du salariat, puisque presque 7 actifs sur 10 sont salariés (68,5%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (69%) contre (56,3%) en milieu rural.

Les indépendants arrivent au deuxième rang puisque ils représentent 23,9% des actifs, mais ce statut est beaucoup plus présent en milieu rural puisqu' il concerne près 25,5% contre 23,8% en milieu urbain. Concernant les employeurs, les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 4,1%, 1,1%, et 0,5%.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 8,6% d'actifs contre seulement 0,7% en milieu urbain.

Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé dans la Région selon le milieu et le sexe (%)

Situation dans la profession	2014		
	Masculin	Féminin	Total
Région			
Employeur	4.3	2.9	4.1
Indépendant	25.3	15.9	23.9
Salarié dans le secteur public	31.9	39.1	33.0
Salarié dans le secteur privé	34.9	38.3	35.5
Aide familiale	1.0	1.7	1.1
Apprenti	0.6	0.4	0.5
Associé ou partenaire	1.3	0.7	1.2
Autre	0.7	0.9	0.7
Urbain			
Employeur	4.1	2.9	3.9
Indépendant	25.3	15.7	23.8
Salarié dans le secteur public	33.1	39.5	34.1
Salarié dans le secteur privé	34.2	39.0	34.9
Aide familiale	0.7	0.8	0.7
Apprenti	0.6	0.4	0.6
Associé ou partenaire	1.3	0.7	1.2
Autre	0.7	0.9	0.8
Rural			
Employeur	8.0	1.7	7.5
Indépendant	25.6	24.5	25.5
Salarié dans le secteur public	9.6	20.0	10.4
Salarié dans le secteur privé	48.8	11.8	45.9
Aide familiale	6.0	39.2	8.6
Apprenti	0.2	0.3	0.2
Associé ou partenaire	1.5	1.7	1.5
Autre	0.3	0.8	0.4

source : RGPH 2014

CHAPITRE V : L'INCAPACITE

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapé, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Selon ce concept, en 2014, au niveau de la région Laayoune-Sakia El Hamra, on a enregistré un taux de prévalence du handicap de 3.4%. Il est plus élevé en milieu rural avec 3.7% contre 3,4 % en milieu urbain.

La prévalence de l'handicap dans la région est en dessous de la moyenne nationale qui est de 5,1 %.

Il est à signaler que 97% de la population handicapée résident en milieu urbain contre 3% vivant en milieu rural.

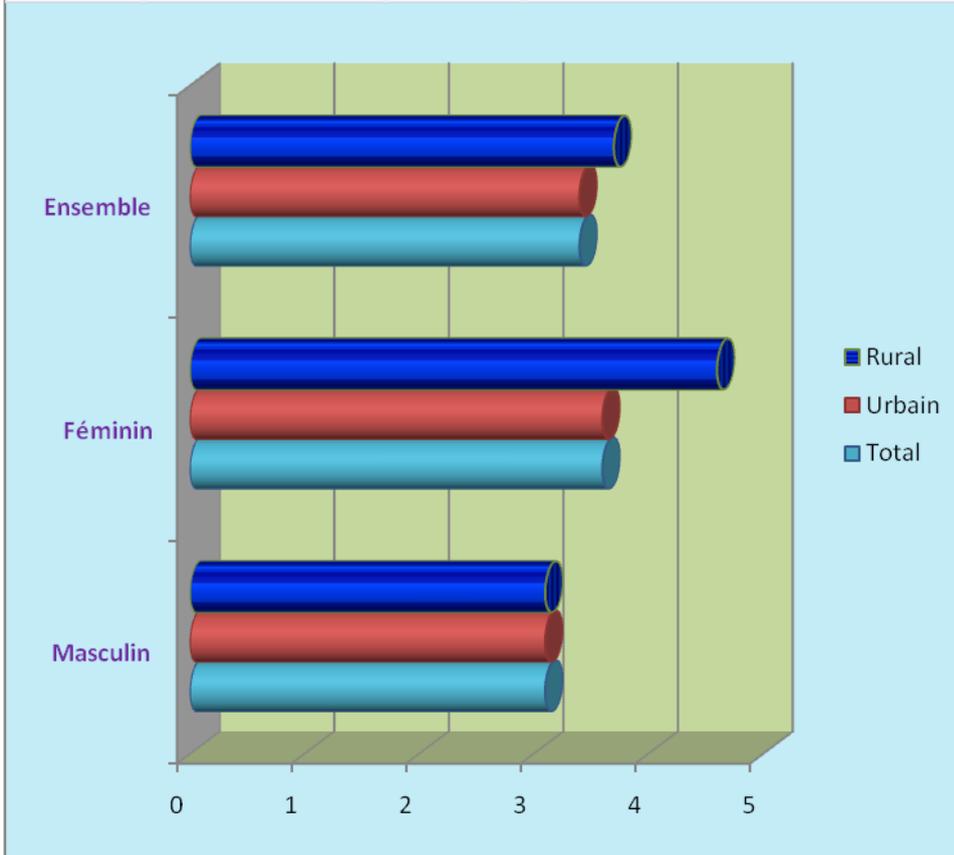
La part des femmes ayant un handicap est un peu élevée (51,0%) par rapport aux hommes (49,0%).

Taux de prévalence du handicap dans la région selon le milieu et le sexe en 2014

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	3.1	3.6	3.4
Urbain	3.1	3.6	3.4
Rural	3.1	4.6	3.7

Source : RGPH 2014

Taux de prévalence du handicap dans la Région selon le milieu et le sexe en 2014



Chapitre VI : MENAGE ET CONDITIONS D'HABITAT

VI-1- Ménages :

En 2014, le nombre de ménages recensés s'élève à 78754 ménages. Comparé à l'effectif obtenu dix ans plus tôt au recensement de 2004, qui était de 62539 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelque 16215 ménages.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré 75865 ménages urbains et 2889 ménages ruraux, Ainsi 96% des ménages de la région sont citadins.

Concernant la taille moyenne de ménage d'après les résultats de recensement de 2014, la taille moyenne dans le milieu urbain est de 4,3 personnes par ménage alors que dans le milieu rural est de 3,6 personnes.

Entre 2004 et 2014, la taille des ménages est restée quasiment stable (4,0 personnes en 2004 et 4,3 personnes en 2014). Mais cette quasi-stabilité cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. On a assisté durant la période 2004-2014 à une diminution de la taille des ménages ruraux passant de 3,8 à 3,6 personnes et à une augmentation de celle des ménages urbains de 4,1 à 4,4 personnes.

Effectif et taille moyen de ménages de la région selon le milieu

Milieu	Effectif de ménages		Taille moyenne de ménages	
	2004	2014	2004	2014
Urbain	57439	75865	4,1	4,4
Rural	5100	2889	3,8	3,6
Ensemble	62539	78754	4,0	4,3

Source : RGPH 2014

VI-2- Conditions d'habitation des ménages

a- Type de logement :

Lors du recensement général de 2014, environ 75,5% des ménages habitent des logements de type maison marocaine comme type dominant. En second lieu, on trouve le type appartement qui est occupé par plus de 14% des ménages, suivi par le type maison sommaire ou bidonville qui est occupé par 4,8 % des ménages. Ces trois types abritent plus de 90% de l'ensemble des ménages de la région.

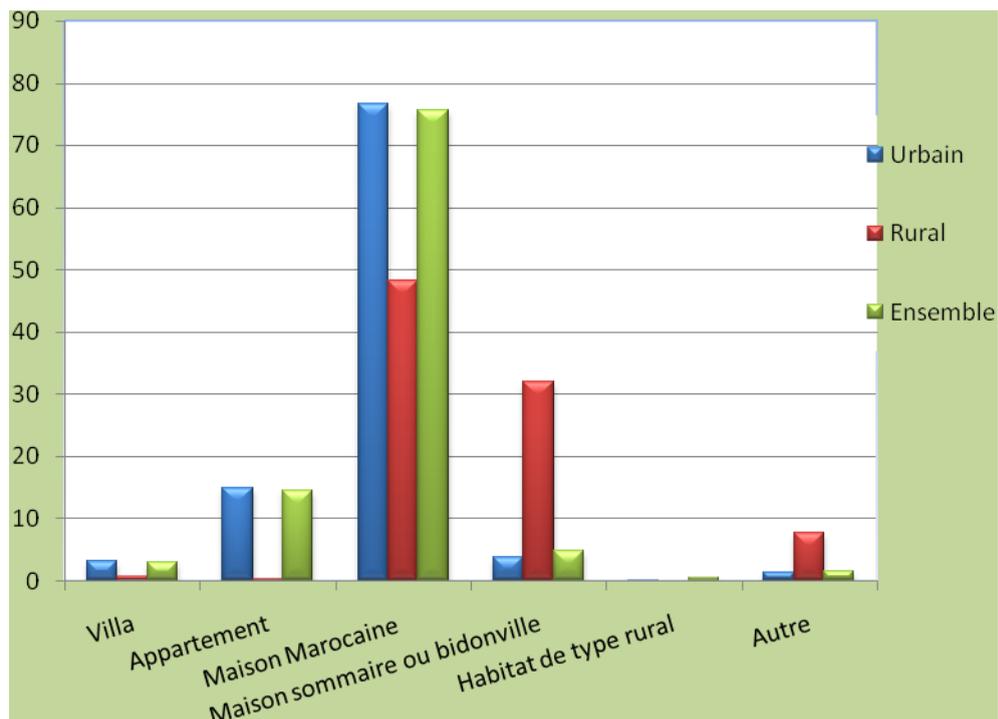
Par milieu, on enregistre la prédominance du type de la maison marocaine dans les deux milieux avec respectivement 75,7% en milieu urbain et 48,2% en milieu rural. Notons également la faible proportion des ménages ruraux résidants dans des appartements (0,3%).

Répartition des ménages de la région selon le type d'habitat et le milieu de résidence

Type d'habitat	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	3,1	0,7	3,0
Appartement	14,9	0,3	14,4
Maison Marocaine	76,6	48,2	75,7
Maison sommaire ou bidonville	3,8	31,9	4,8
Habitat de type rural	0,1	11,2	0,5
Autre	1,4	7,7	1,6

Source : RGPH 2014

Répartition en (%) des ménages de la région selon le type de logement (2014)



b- Ancienneté des logements

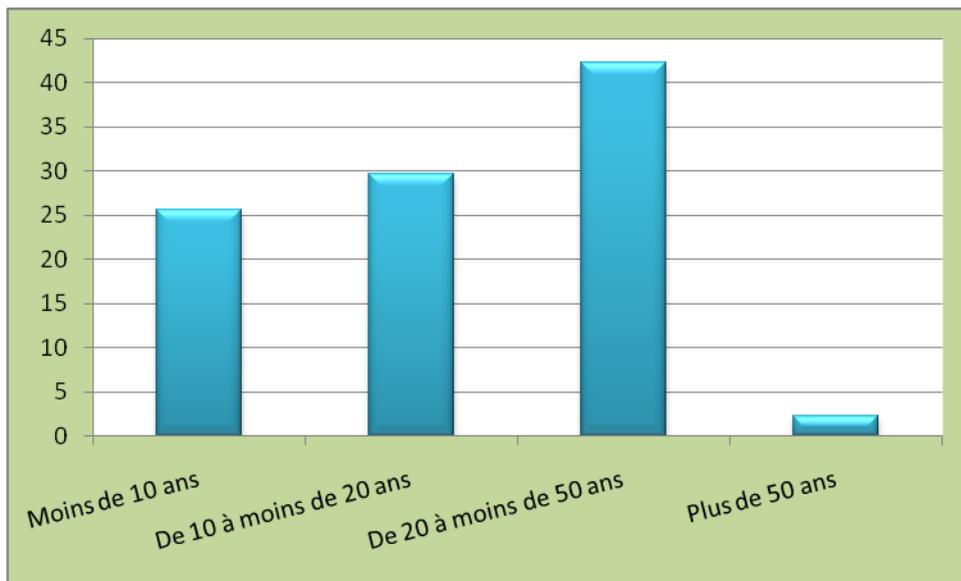
Il ressort du tableau ci-après que plus de 25,6% des logements de la région ont un âge de moins de dix ans et plus de 72% sont construits après 1964 alors que seulement 2,3% sont anciens de plus de 50 ans, ce qui montre la structure récente des constructions de point de vue âge.

Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements en 2014

Age de logement	%
Moins de 10 ans	25,6
De 10 à moins de 20 ans	29,7
De 20 à moins de 50 ans	42,3
Plus de 50 ans	2,3
Total	100,0

Source : RGPH 2014

Répartition en (%) des ménages selon l'ancienneté des logements en 2014



c-Statut d'occupation du logement :

L'étude du statut d'occupation du logement revête une grande importance du fait qu'elle permet de cerner l'évolution autant du phénomène de la propriété que de la location qui, l'un et l'autre, concernent une partie importante des ménages.

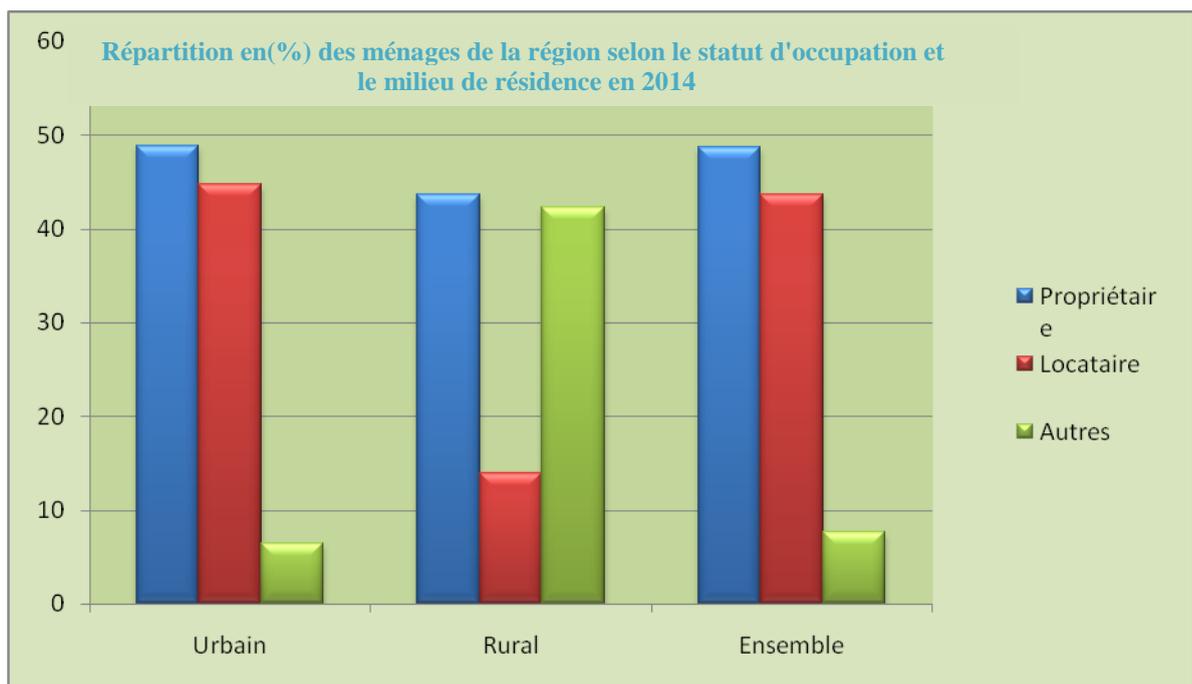
En 2014, 48,7% des ménages de la région sont des propriétaires alors que 43,7% des ménages occupent leur logement en tant que locataires

En milieu rural 43,7% des ménages ont déclaré occuper leur logement à titre de propriétaires contre 48,8% des ménages en milieu urbain. En revanche, La part des ménages locataires est plus importante dans la ville qui atteint 44,7 % contre 13,9% dans la campagne.

Répartition des ménages de la région selon le statut d'occupation et le milieu de résidence en 2014

Statut d'occupation	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	48,8	43,7	48,7
Locataire	44,7	13,9	43,7
Autres	6,4	42,3	7,6

Source : RGPH 2014



d- Occupation des logements :

En 2014, environ 42% des ménages Région occupent un logement d'au plus 2 pièces, La proportion des ménages occupant un logement de 3 ou 4 pièces atteint 49,1%. Quant aux ménages qui résident dans logements plus spacieux de 5 pièces et plus ne représentent que 8,9%.

Par milieu, on constate une importante proportion des ménages occupant une seule pièce en milieu rural ce qui peut s'expliquer par le type de logement (khaima) largement utilisé par les ruraux et aussi les logements des pêcheurs d'une pièce. En milieu urbain, on remarque

plutôt une concentration des ménages citadins dans des logements de trois pièces (36,0%).

**Répartition des ménages de la Région selon
le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence**

Nombre de pièces	2014		Région
	Urbain	Rural	
1 pièce	6,9	29,7	7,7
2 pièces	34,4	29,8	34,3
3 pièces	36,0	27,0	35,7
4 pièces	13,5	9,2	13,4
5 pièces	4,2	2,4	4,1
6 pièces	2,5	1,0	2,4
7 pièces	1,0	0,4	1,0
8 pièces et plus	1,5	0,5	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessous permettent de constater que selon les données du recensement général de la population et d'habitat 2014, le nombre moyen de personnes par pièce dans la région Laayoune- Sakia El Hamra est de l'ordre de (1,5) contre 1.4 au niveau national .La moyenne de personnes par pièce du logement est peu élevée au milieu rural (1,6) qu'en milieu urbain (1,5)

Taux d'occupation selon la résidence en 2014

Année	Urbain	Rural	Ensemble
2014	1,5	1,6	1,5

Source : RGPH 2014

e- Equipement des logements :

D'après le recensement de 2014, 92,3% des ménages de la région occupent un logement pourvu d'électricité et plus de huit ménages sur dix ont un logement relié à un réseau d'eau courante. Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que si plus de 9 personnes

sur 10 disposent d'une cuisine et d'un cabinet d'aisance, seulement un peu moins de la moitié des ménages occupent un logement pourvu d'un bain.

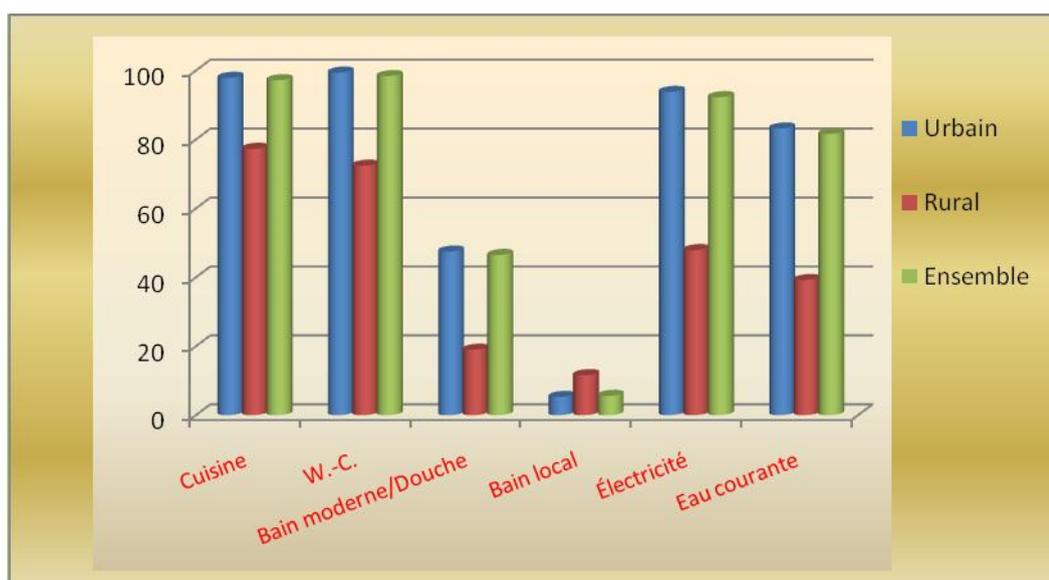
En milieu rural le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure faible, soit respectivement 39,2% et 47,9%.

Ménages disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le Milieu de résidence

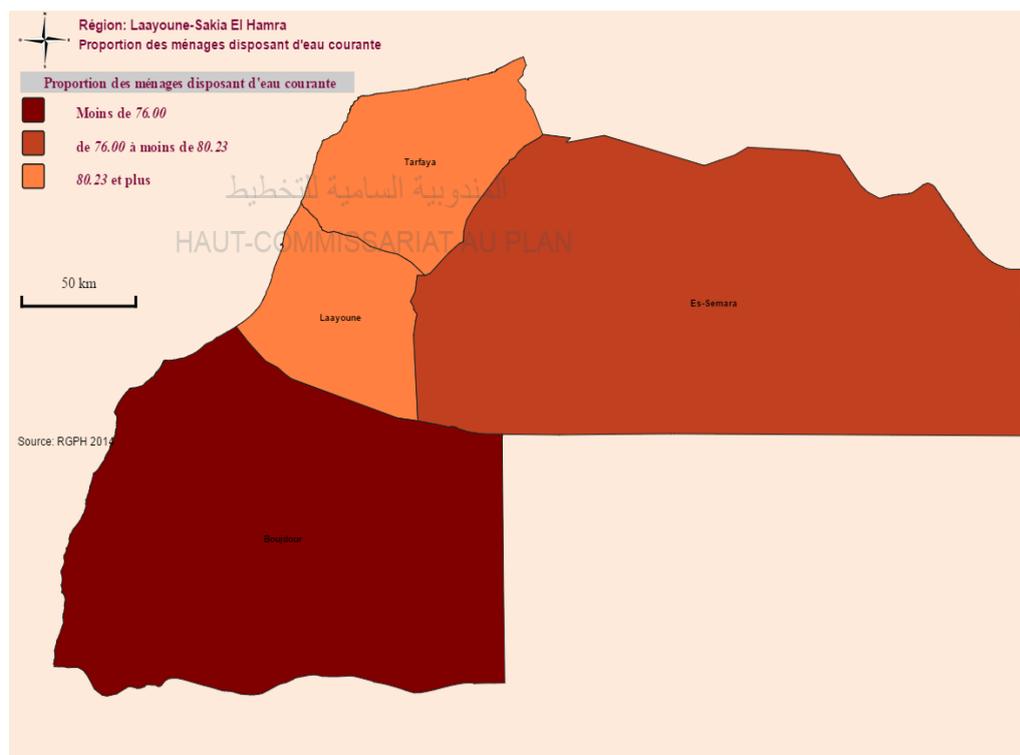
Équipement de base	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	97,9	77,3	97,2
W.-C.	99,4	72,4	98,4
Bain moderne/Douche	47,5	19,0	46,5
Bain local	5,3	11,6	5,6
Électricité	93,8	47,9	92,3
Eau courante	83,2	39,2	81,6

Source : RGPH 2014

Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement (en 2014)



Source : RGPH 2004



Pour les ménages ne disposant pas d'eau courante, les résultats du recensement 2014 montrent que 25.0% font recours aux Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé pour satisfaire leurs besoins en cette matière vitale, 67,4% s'approvisionnent des Vendeurs d'eau potable.

Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu (%) dans la région en 2014

Mode d'approvisionnement en eau	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	24,7	27,4	25,0
Vendeur d'eau potable	69,4	54,0	67,4
Puits ou matfia non équipés	0,1	10,0	1,4
Source, oued ou ruisseau	0,0	0,2	0,0
Autre	5,8	8,4	6,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, 17.4% des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité en 2014, utilisent le Gaz (butane) comme mode

d'éclairage, On remarque une nette augmentation du recours à de nouveaux modes d'éclairage en 2014, surtout en milieu rural, il s'agit de l'énergie solaire et les groupes électrogènes avec respectivement (6.8% et 3.5,9%). En fin,15,0% utilisent le Kandyle ou bougie.

Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu (%) dans la région en 2014

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	13,8	27,1	17,4
Kandyle ou bougie	7,8	34,3	15,0
Energie solaire	1,6	20,6	6,8
Groupe électrogène	3,1	4,8	3,5
Autre	73,7	13,2	57,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2014, 99,6% des ménages de la région Laayoune-Sakia El Hamra utilisent le Gaz comme mode de cuisson, 7,4% font recours au charbon, 10,2% utilisent l'électricité, 3,9% cuisent par le bois et 0.5% par les déchets des animaux.

Par milieu, c'est le Gaz qui est dominant dans les deux milieux avec 99.7% chez les citadins et 94.0 chez les ruraux. L'utilisation du bois est plus remarquée dans les campagnes avec 9.3% contre 0.5% dans les villes. A l'inverse l'électricité est plus utilisée en milieu urbain avec 10.3% contre 4.6% en rural.

**Répartition des ménages selon le mode
de cuisson fréquemment utilisé et le milieu (%) en 2014**

	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99.7	94.0	99.5
Électricité	10.3	4.6	10.2
Charbon	7.5	5.4	7.4
Bois	0.5	9.3	0.9
Déchets des animaux	0.5	0.6	0.5

Source : RGPH 2014

Concernant l'équipement en réseau public d'évacuation des eaux usées, on note que 90,8% des ménages occupent des logements pourvus de cet équipement en 2014. En milieu urbain, cette proportion est de 93,8% contre 7,8% en milieu rural.

La fosse sceptique reste le mode d'évacuation le plus utilisé dans l'absence de réseau public avec 7,5%.

A noter que 1.4% des ménages de la région se débarrassent des eaux usées dans la nature, cette proportion augmente jusqu'à 35.9% dans le monde rural.

**Répartition des ménages selon le mode
d'évacuation des eaux usées en 2014**

Mode d'évacuation des eaux usées	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	93,8	7,8	90,8
Fosse septique	5,9	52,7	7,5
Puits perdu	0,0	1,5	0,1
Dans la nature	0,2	35,9	1,4
Autre	0,1	2,1	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Le tableau ci-dessous montre que l'évacuation des déchets ménagers en 2014 au niveau de la région laayoune-Sakia El hamra est assurée à raison de 73,9% par les bacs à ordures de la commune et de 21,2% par les camions commun ou privé.

En milieu urbain, les bac à ordure de la commun représentent 75,3%, suivi par les camions communs ou privés avec 21,6%. Quant au milieu rural, plus de la moitié des ménages se débarrassent de leurs déchets dans la nature (58.1%) et 31,9% utilisent les bacs à ordures de la commune.

Répartition des ménages selon mode d'évacuation des déchets ménagers en 2014

	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	75,3	31,9	73,9
Camion commun ou privé	21,6	7,1	21,2
Dans la nature	2,4	58,1	4,2
autre	0,7	2,9	0,8
ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Le tableau ci-dessous montre que 95,1% des ménages de la région possèdent une télévision et 91,4% disposent d'une parabole. On notera aussi que si 97,6% ont au moins un portable, seulement 12,1% disposent d'un téléphone fixe.

L'internet et l'ordinateur sont plus utilisés dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

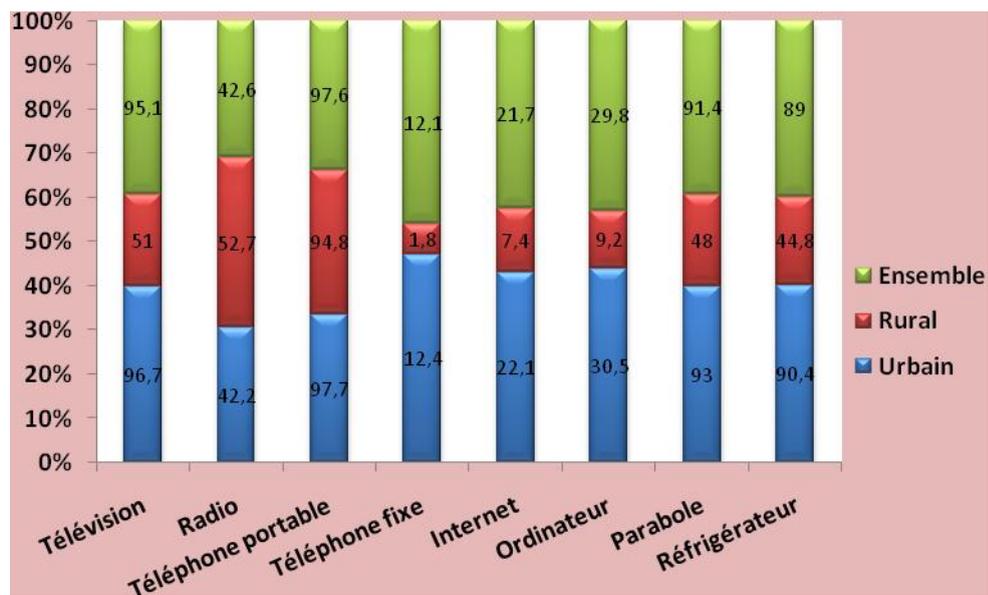
Presque la même structure est constatée dans le milieu urbain, le portable reste le plus utilisable dans le milieu rural avec 94,8% alors que le téléphone fixe est presque inutilisable dans le milieu rural 1,8%.

Répartition des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence en 2014

	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96.7	51.0	95.1
Radio	42.2	52.7	42.6
Téléphone portable	97.7	94.8	97.6
Téléphone fixe	12.4	1.8	12.1
Internet	22.1	7.4	21.7
Ordinateur	30.5	9.2	29.8
Parabole	93.0	48.0	91.4
Réfrigérateur	90.4	44.8	89.0

Source : RGPH 2014

Répartition des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence en 2014



TABLEAUX STATISTIQUES

1. Région : Laâyoune Sakia-El Hamra

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,6	5,3	10,9	5,1	4,5	9,5	5,6	5,3	10,9
5 ± 9 ans	4,8	4,5	9,3	3,5	3,3	6,7	4,8	4,5	9,2
10-14 ans	4,7	4,5	9,1	3	2,8	5,8	4,6	4,4	9
15-19 ans	4,6	4,5	9	3,9	3	6,9	4,5	4,4	9
20-24 ans	4,9	4,9	9,8	5,9	3,7	9,5	4,9	4,9	9,8
25-29 ans	4,7	4,7	9,4	7,2	3,8	11	4,8	4,7	9,5
30-34 ans	4,6	4,4	9	7	3,2	10,2	4,7	4,3	9
35-39 ans	3,8	3,9	7,7	6,7	3,1	9,8	3,9	3,8	7,8
40-44 ans	3,5	3,4	6,9	5,3	2,9	8,2	3,6	3,4	6,9
45-49 ans	2,8	2,6	5,5	3,8	1,8	5,6	2,9	2,6	5,5
50-54 ans	2,7	2,2	4,8	2,9	1,7	4,6	2,7	2,2	4,8
55-59 ans	1,9	1,4	3,3	1,9	1,6	3,5	1,9	1,4	3,3
60-64 ans	1,3	1	2,2	1,5	1,4	2,9	1,3	1	2,2
65-69 ans	0,6	0,5	1,1	0,8	0,9	1,7	0,6	0,6	1,1
70-74 ans	0,4	0,4	0,7	0,8	0,7	1,5	0,4	0,4	0,8
75 ans ou+	0,6	0,6	1,1	1,5	1,2	2,7	0,6	0,6	1,2
Non	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	51,3	48,7	100	60,6	39,4	100	51,6	48,4	100

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	44,6	31,5	38,2	43,8	30,0	38,7	44,6	31,4	38,2
Mariés	53,9	56,1	55,0	54,1	55,7	54,7	53,9	56,1	55,0
Divorcés	1,1	5,7	3,3	1,8	4,5	2,8	1,2	5,6	3,3
Veufs	0,4	6,7	3,5	0,3	9,8	3,8	0,3	6,8	3,5
Total	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,7	90,5	95,2	99,2	87,9	94,3	99,7	90,5	95,1
20-24 ans	95,3	59,4	77,3	93,4	50,8	77,0	95,3	59,2	77,3
25-29 ans	72,9	34,4	53,5	72,1	34,1	59,0	72,9	34,4	53,7

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,8	6,1	2,9
Féminin	2,9	6,7	3,0
Total	2,9	6,3	3,0

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	32,2	26,4	29,3	32,8	27,2	30,7	32,2	26,4	29,4

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	16,6	29,4	16,8
20-24ans	85,8	114,4	86,4
25-29ans	114,8	151,3	115,7
30-34ans	117,2	136,0	117,6
35-39ans	95,5	109,4	95,8
40-44ans	51,7	61,4	51,9
45-49ans	14,9	21,7	15,1
ISF	2,5	3,1	2,5

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	14,7	28,8	21,5
Arabe seule	26,8	22,5	24,7
Arabe et Français	37,4	31,4	34,5
Arabe, Français et Autre langue	18,6	16,0	17,3
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	1,9	0,9	1,4
Autre(s) langue(s)	0,2	0,1	0,2
Non déclaré	0,4	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	14,0	30,8	14,7
Féminin	28,2	50,2	28,8
Ensemble	21,0	38,1	21,5

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	1,5	1,6	1,6	7,0	10,2	8,6	1,7	1,7	1,7
15 ± 24	2,6	4,7	3,6	12,4	21,8	16,2	2,9	5,1	4,0
25 ± 34	9,2	21,1	15,1	22,9	35,6	27,1	9,8	21,5	15,5
35 ± 49	17,5	41,0	29,1	34,8	62,1	43,8	18,3	41,5	29,6
50 ans et plus	38,0	74,3	54,4	63,3	91,5	75,8	39,0	74,9	55,2
ensemble	14,0	28,2	21,0	30,8	50,2	38,1	14,7	28,8	21,5

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	22,8	38,3	23,3
Préscolaire	2,7	6,7	2,8
Primaire	23,7	26,0	23,8
Collégial	23,6	17,0	23,4
Secondaire	17,7	8,2	17,4
Supérieur	9,5	3,8	9,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	75,6	24,4	100,0
Rural	87,1	12,9	100,0
Ensemble	76,1	23,9	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	0,3	0,2	0,2
Darija seule	44,7	44,2	44,4
Darija et Amazigh ou Hassani	34,7	32,3	33,5
Amazigh ou Hassani seule(s)	19,4	22,4	20,8
Non déclaré	1,0	1,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19	23,9	10,7	17,4
20 ± 24	64,9	27,9	46,4
25 ± 29	92,2	36,5	64,5
30 ± 34	97,1	33,6	66,4
35 ± 39	97,9	31,6	65,2
40 ± 44	97,9	28,7	64,2
45- 49 ans	96,8	27,4	63,8
50 ± 54	89,8	23,0	59,9
55 ± 59	74,8	19,1	51,0
60 ans ou plus	41,5	9,0	26,3

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	3,9	7,5	4,1
Indépendant	23,8	25,5	23,9
Salarié	69,1	56,3	68,5
Aide familiale	0,7	8,6	1,1
Apprenti	0,6	0,2	0,5
Autre	2,0	1,9	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	2 327	20	2 347
Appartement	11 327	7	11 334
Maison marocaine	1 373	41	1 414
Maison marocaine moderne	56 765	1 264	58 029
Maison sommaire ou bidon	2 895	864	3 759
Habitation de type rural	95	302	397
Autres	1 073	209	1 282
Total	75 855	2 707	78 562

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	6,9	29,7	7,7
2 pièces	34,4	29,8	34,3
3 pièces	36,0	27,0	35,7
4 pièces	13,5	9,2	13,4
5 pièces	4,2	2,4	4,1
6 pièces	2,5	1,0	2,4
7 pièces	1,0	0,4	1,0
8 pièces	1,5	0,5	1,4
Non	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,5	1,6	1,5

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	25,4
De 10 ans à moins 20 ans	29,6
De 20 à moins 50 ans	42,6
Plus de 50 ans	2,4
Total	100,0

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	46,2	42,3	46,1
Accédant à la propriété	2,6	1,4	2,6
Locataire	44,7	13,9	43,7
Logement de fonction	2,4	7,9	2,5
Logement gratuit	3,4	16,0	3,8
Autre	0,6	18,4	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu	Ensemble
Cuisine	97,9	77,3	97,2
W.C	99,4	72,4	98,4
Bain moderne ou douche	47,5	19,0	46,5
Bain local	5,3	11,6	5,6
Electricité	93,8	47,9	92,3
Eau courante	83,2	39,2	81,6

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits,	24,7	27,4	25,0
Vendeur d'eau	69,4	54,0	67,4
Puits ou matfia non	0,1	10,0	1,4
Source, oued ou	0,0	0,2	0,0
Autre	5,8	8,4	6,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	13,8	27,1	17,4
Kandyle ou bougie	7,8	34,3	15,0
Energie solaire	1,6	20,6	6,8
Groupe électrogène	3,1	4,8	3,5
Autre	73,7	13,2	57,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	93,8	7,8	90,8
Fosse sceptique	5,9	52,7	7,5
Puits perdu	0,0	1,5	0,1
Dans la nature	0,2	35,9	1,4
autre	0,1	2,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	96.7	51.0	95.1
Radio	42.2	52.7	42.6
Téléphone portable	97.7	94.8	97.6
Téléphone fixe	12.4	1.8	12.1
Internet	22.1	7.4	21.7
Ordinateur	30.5	9.2	29.8
Parabole	93.0	48.0	91.4
Réfrigérateur	90.4	44.8	89.0

2. Province de Boujdour

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,6	5,4	11,0	2,3	1,4	3,7	5,5	5,2	10,7
5 ± 9 ans	5,4	4,8	10,2	1,4	1,0	2,4	5,2	4,7	9,9
10-14 ans	5,2	5,3	10,6	1,0	1,2	2,2	5,1	5,1	10,2
15-19 ans	5,0	4,9	9,9	3,5	2,0	5,5	5,0	4,8	9,7
20-24 ans	5,2	4,6	9,8	9,8	2,3	12,0	5,4	4,5	9,9
25-29 ans	4,2	4,4	8,6	13,1	1,2	14,3	4,6	4,3	8,9
30-34 ans	4,4	4,2	8,6	12,0	1,9	13,9	4,7	4,1	8,8
35-39 ans	3,9	3,7	7,7	12,7	1,0	13,7	4,3	3,6	7,9
40-44 ans	3,6	3,1	6,7	8,6	1,0	9,6	3,8	3,0	6,8
45-49 ans	3,0	2,2	5,2	6,1	0,8	6,9	3,1	2,2	5,3
50-54 ans	2,5	1,8	4,4	4,1	0,8	4,9	2,6	1,8	4,4
55-59 ans	1,8	1,2	3,0	2,2	1,1	3,4	1,8	1,2	3,0
60-64 ans	1,2	0,7	1,9	1,8	1,1	2,8	1,2	0,8	2,0
65-69 ans	0,5	0,4	0,9	1,0	0,5	1,5	0,5	0,4	0,9
70-74 ans	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	1,1	0,3	0,3	0,6
75 ans ou+	0,5	0,4	0,9	1,2	0,9	2,2	0,5	0,4	0,9
Non	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	52,4	47,6	100,0	81,3	18,8	100,0	53,7	46,3	100,0

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	43,7	30,2	37,3	42,4	39,5	41,9	43,5	30,4	37,6
Mariés	55,2	60,1	57,5	56,4	45,6	54,6	55,3	59,8	57,3
Divorcés	0,9	3,3	2,0	1,1	4,1	1,6	0,9	3,3	2,0
Veufs	0,2	6,3	3,1	0,1	10,9	1,9	0,2	6,4	3,0
Total	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensembl		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,7	89,9	94,8	95,6	94,7	95,3	99,5	90,0	94,8
20-24 ans	94,6	54,5	75,6	87,3	61,4	82,4	94,0	54,7	76,0
25-29 ans	72,2	30,9	51,0	70,4	73,9	70,7	72,0	31,4	52,4

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,6	10,2	3,1
Féminin	1,4	5,4	1,5
Total	2,1	8,8	2,5

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	31,3	25,3	28,3	31,3	33,1	31,4	31,3	25,3	28,5

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	19,2	0,0	18,8
20-24ans	104,3	90,9	104,0
25-29ans	113,4	43,5	112,5
30-34ans	122,3	111,1	122,1
35-39ans	94,4	0,0	93,2
40-44ans	54,3	100,0	55,0
45-49ans	8,5	0,0	8,4
ISF	2,6	1,7	2,6

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	23,2	36,2	29,1
Arabe seule	29,3	21,3	25,6
Arabe et Français	33,0	29,2	31,2
Arabe, Français et Autre langue	13,4	12,5	13,0
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	0,9	0,4	0,7
Autre(s) langue(s)	0,1	0,1	0,1
Non déclaré	0,3	0,3	0,3
Ensemble	100	100	100

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	21,5	42,4	23,2
Féminin	35,5	70,3	36,2
Ensemble	28,2	47,2	29,2

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	1,5	0,8	1,2	42,1	60,9	52,4	1,8	1,4	1,6
15 ± 24	3,6	7,0	5,2	21,4	53,7	29,2	4,6	7,9	6,2
25 ± 34	18,3	33,9	26,1	35,6	61,0	38,3	20,3	34,3	26,9
35 ± 49	31,6	60,0	44,7	49,9	78,2	52,6	33,5	60,2	45,2
50 ans et plus	52,5	87,3	67,0	64,8	87,8	72,1	53,3	87,4	67,3
ensemble	21,5	35,5	28,2	42,4	70,3	47,2	23,2	36,2	29,2

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	29,8	47,4	30,7
Préscolaire	2,9	8,1	3,2
Primaire	26,0	26,8	26,0
Collégial	20,4	12,1	20,0
Secondaire	12,1	4,0	11,7
Supérieur	8,8	1,5	8,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	82,8	17,2	100,0
Rural	91,3	8,7	100,0
Ensemble	83,7	16,3	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	23,2	36,2	29,1
Darija seule	29,3	21,3	25,6
Darija et Amazigh ou Hassani	33,0	29,2	31,2
Amazigh ou Hassani seule(s)	13,4	12,5	13,0
Non déclaré	0,9	0,4	0,7
Ensemble	0,1	0,1	0,1
	0,3	0,3	0,3

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19	27,0	9,8	18,5
20 ± 24	68,0	20,1	46,0
25 ± 29	91,9	27,2	60,7
30 ± 34	97,6	20,7	61,8
35 ± 39	98,8	20,7	63,3
40 ± 44	98,6	18,7	63,6
45- 49	96,8	19,4	65,1
50 ± 54	92,1	16,8	61,3
55 ± 59	77,7	16,5	54,0
60 ans ou plus	51,8	12,2	34,9

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	6,2	15,5	7,2
Indépendant	29,6	28,7	29,5
Salarié	60,6	48,5	59,3
Aide familiale	0,7	6,2	1,3
Apprenti	0,7	0,0	0,6
Autre	2,3	1,2	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	221	4	225
Appartement	140	0	140
Maison marocaine	77	12	89
Maison marocaine moderne	8960	104	9064
Maison sommaire ou bidon	34	460	494
Habitation de type rural	2	4	6
Autres	76	32	108
Total	9510	616	10126

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	10,6	58,5	13,7
2 pièces	28,8	18,4	28,1
3 pièces	41,3	10,1	39,2
4 pièces	11,2	3,0	10,6
5 pièces	3,6	0,6	3,4
6 pièces	2,6	0,3	2,5
7 pièces	0,8	0,3	0,8
8 pièces	1,1	0,1	1,1
Non déclaré	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,6	2,0	1,6

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	43,1
De 10 ans à moins 20 ans	38,4
De 20 à moins 50 ans	18,5
Plus de 50 ans	0,1
Total	100,0

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	59,4	9,9	56,9
Accédant à la propriété	0,9	0,2	0,9
Locataire	33,3	0,0	31,6
Logement de fonction	2,1	1,7	2,1
Logement gratuit	3,8	25,1	4,9
Autre	0,4	63,1	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu rural	Ensemble
Cuisine	96,5	40,1	93,1
W.C	99,1	33,9	95,2
Bain moderne ou douche	45,2	18,3	43,5
Bain local	5,1	15,9	5,8
Electricité	95,3	17,9	90,6
Eau courante	75,3	16,6	71,8

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits,	2,9	7,2	3,7
Vendeur d'eau	75,5	79,4	76,2
Puits ou matfia non	0,2	12,5	2,5
Source, oued ou	0,0	0,0	0,0
Autre	21,4	1,0	17,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	35,0	51,6	44,7
Kandyle ou bougie	18,3	37,9	29,8
Energie solaire	0,6	5,5	3,5
Groupe électrogène	6,9	2,6	4,4
Autre	39,2	2,4	17,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	85,6	15,6	81,3
Fosse sceptique	14,3	11,2	14,1
Puits perdu	0,0	0,6	0,1
Dans la nature	0,0	63,6	3,9
Autre	0,1	8,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	95	9,1	89,3
Radio	37,3	61	38,9
Téléphone portable	97,5	87,3	96,8
Téléphone fixe	8,3	0,2	7,9
Internet	17,1	0,8	16,2
Ordinateur	23,6	0,8	22,4
Parabole	90	7,3	84,5
Réfrigérateur	85,3	4,6	81,1

3. Province d'Es-smara

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,8	5,4	11,2	4,8	5,1	9,9	5,8	5,4	11,2
5 ± 9 ans	5,2	5,0	10,2	3,3	4,8	8,1	5,2	5,0	10,2
10-14 ans	5,3	5,1	10,4	5,1	3,1	8,1	5,3	5,1	10,4
15-19 ans	5,1	5,2	10,3	3,4	4,1	7,5	5,1	5,1	10,2
20-24 ans	4,4	5,0	9,4	5,9	3,2	9,1	4,4	5,0	9,4
25-29 ans	3,9	4,5	8,4	4,6	3,4	8,0	4,0	4,4	8,4
30-34 ans	3,6	4,4	8,0	6,5	2,6	9,1	3,7	4,4	8,1
35-39 ans	3,3	3,7	7,0	5,0	2,8	7,8	3,4	3,7	7,0
40-44 ans	3,3	3,4	6,7	3,7	4,0	7,7	3,3	3,4	6,7
45-49 ans	3,1	2,6	5,6	3,2	1,9	5,1	3,1	2,6	5,6
50-54 ans	2,8	2,1	5,0	1,8	2,5	4,2	2,8	2,1	4,9
55-59 ans	1,7	1,3	2,9	1,3	2,2	3,5	1,7	1,3	3,0
60-64 ans	1,0	0,8	1,8	1,5	0,9	2,5	1,0	0,8	1,8
65-69 ans	0,4	0,5	1,0	1,1	1,1	2,1	0,4	0,6	1,0
70-74 ans	0,3	0,4	0,7	2,0	1,5	3,5	0,4	0,4	0,8
75 ans ou+	0,6	0,5	1,1	1,8	1,9	3,7	0,6	0,6	1,2
Non	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	50,2	49,8	100,0	54,8	45,2	100,0	50,2	49,8	100,0

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	43,2	31,7	37,4	45,0	30,0	38,5	43,2	31,7	37,4
Mariés	55,6	56,9	56,2	53,3	48,4	51,1	55,5	56,7	56,1
Divorcés	1,0	4,8	2,9	1,1	7,0	3,7	1,0	4,9	2,9
Veufs	0,3	6,6	3,4	0,6	14,7	6,7	0,3	6,7	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,7	92,4	96,1	100,0	91,4	95,3	99,7	92,4	96,0
20-24 ans	95,5	59,7	76,5	98,0	59,3	84,4	95,6	59,7	76,6
25-29 ans	72,2	32,4	51,1	82,1	31,0	60,3	72,4	32,4	51,2

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	1,7	3,3	1,7
Féminin	3,2	0,0	3,1
Total	2,3	1,4	2,3

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	31,4	25,7	28,4	33,8	29,1	32,1	31,5	25,7	28,5

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	15,1	57,1	15,7
20-24ans	87,2	222,2	88,7
25-29ans	130,8	241,4	132,2
30-34ans	119,9	318,2	121,9
35-39ans	87,8	125,0	88,2
40-44ans	43,2	29,4	42,9
45-49ans	13,1	0,0	13,0
ISF	2,5	5,0	2,5

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	14,6	28,9	21,7
Arabe seule	27,9	25,1	26,5
Arabe et Français	37,7	30,3	34,0
Arabe, Français et Autre langue	17,8	14,4	16,1
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	1,6	1,0	1,3
Autre(s) langue(s)	0,1	0,1	0,1
Non déclaré	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	14,1	36,6	14,6
Féminin	28,4	64,2	28,9
Ensemble	21,3	48,5	21,7

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	1,4	1,4	1,4	25,6	26,9	26,1	1,8	1,6	1,7
15 ± 24	1,8	3,4	2,6	25,3	35,5	29,8	2,2	3,8	3,0
25 ± 34	8,0	22,3	15,7	24,5	49,0	33,1	8,4	22,6	16,0
35 ± 49	18,7	45,3	31,9	37,0	78,4	54,6	19,1	45,8	32,3
50 ans et plus	41,4	78,1	57,9	67,5	93,0	80,7	42,0	78,5	58,5
ensembl	14,1	28,4	21,3	36,6	64,2	48,5	14,6	28,9	21,7

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	23,2	49,4	23,7
Préscolaire	3,4	9,6	3,6
Primaire	22,8	20,9	22,8
Collégial	22,6	12,7	22,4
Secondaire	15,9	5,6	15,7
Supérieur	12,1	1,9	11,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	77,8	22,2	100,0
Rural	83,5	16,5	100,0
Ensemble	77,9	22,1	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	0,2	0,1	0,2
Darija seule	56,5	55,9	56,2
Darija et Amazigh ou Hassani	21,2	19,1	20,2
Amazigh ou Hassani seule(s)	21,5	24,2	22,8
Non déclaré	0,7	0,7	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19	16,7	8,6	12,6
20 ± 24	56,0	23,1	38,6
25 ± 29	90,7	32,3	59,8
30 ± 34	97,2	25,5	58,3
35 ± 39	97,8	22,4	58,5
40 ± 44	98,1	21,9	59,7
45- 49 ans	95,1	21,7	61,6
50 ± 54	86,0	18,2	56,7
55 ± 59	73,5	13,8	47,8
60 ans ou plus	40,6	6,2	23,9

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	2,6	2,6	2,6
Indépendant	27,9	31,4	28,0
Salarié	66,8	43,0	66,2
Aide familiale	0,8	21,4	1,3
Apprenti	0,8	0,0	0,8
Autre	1,1	1,6	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	214	1	215
Appartement	258	0	258
Maison marocaine	117	2	119
Maison marocaine moderne	8394	61	8455
Maison sommaire ou bidon	2375	7	2382
Habitation de type rural	5	69	74
Autres	38	38	76
Total	11401	178	11579

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	5,5	19,4	5,8
2 pièces	40,5	17,5	40,1
3 pièces	36,8	27,0	36,6
4 pièces	10,8	13,3	10,9
5 pièces	3,5	5,2	3,5
6 pièces	1,5	1,9	1,5
7 pièces	0,5	0,0	0,5
8 pièces	0,8	0,0	0,8
Non déclaré	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,6	1,8	1,6

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	18,4
De 10 ans à moins 20 ans	30,3
De 20 à moins 50 ans	51,0
Plus de 50 ans	0,4
Total	100,0

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	60,9	56,7	60,8
Accédant à la propriété	0,4	0,0	0,4
Locataire	33,4	6,0	33,1
Logement de fonction	2,3	19,3	2,5
Logement gratuit	2,6	11,3	2,7
Autre	0,4	6,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu rural	Ensemble
Cuisine	99,5	84,3	99,2
W.C	99,7	68,5	99,2
Bain moderne ou	42,4	27,0	42,2
Bain local	12,6	26,4	12,8
Electricité	77,8	39,9	77,2
Eau courante	77,8	28,7	77,0

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits,	97,5	6,3	92,9
Vendeur d'eau	1,5	58,3	4,3
Puits ou matfia non	0,0	34,6	1,7
Source, oued ou	0,0	0,8	0,0
Autre	1,0	0,0	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	1,2	11,2	1,6
Kandyle ou bougie	0,4	19,6	1,2
Energie solaire	0,2	58,9	2,7
Groupe électrogène	1,6	10,3	1,9
Autre	96,6	0,0	92,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	79,6	15,7	78,6
Fosse sceptique	19,9	42,1	20,3
Puits perdu	0,0	3,4	0,1
Dans la nature	0,2	38,8	0,8
Autre	0,2	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	96.7	51.0	95.1
Radio	42.2	52.7	42.6
Téléphone portable	97.7	94.8	97.6
Téléphone fixe	12.4	1.8	12.1
Internet	22.1	7.4	21.7
Ordinateur	30.5	9.2	29.8
Parabole	93.0	48.0	91.4
Réfrigérateur	90.4	44.8	89.0

4. Province de Laâyoune

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,5	5,3	10,8	6,7	5,8	12,5	5,5	5,3	10,8
5 ± 9 ans	4,6	4,3	8,9	3,9	3,7	7,6	4,6	4,3	8,9
10-14 ans	4,4	4,2	8,6	2,7	2,6	5,3	4,4	4,2	8,6
15-19 ans	4,4	4,2	8,6	3,9	2,2	6,2	4,4	4,2	8,6
20-24 ans	4,9	4,9	9,9	5,3	4,2	9,4	4,9	4,9	9,9
25-29 ans	4,9	4,9	9,8	6,1	4,6	10,7	4,9	4,9	9,8
30-34 ans	4,8	4,4	9,2	6,2	4	10,1	4,8	4,4	9,2
35-39 ans	3,9	3,9	7,8	6,1	3,2	9,3	3,9	3,9	7,8
40-44 ans	3,5	3,5	7	5,3	3,1	8,5	3,5	3,5	7
45-49 ans	2,7	2,7	5,5	3,1	1,7	4,8	2,8	2,7	5,5
50-54 ans	2,6	2,3	4,9	2,5	1,8	4,3	2,6	2,3	4,9
55-59 ans	2	1,5	3,5	1,9	1,2	3,1	2	1,5	3,5
60-64 ans	1,3	1,1	2,4	1,2	1,5	2,7	1,3	1,1	2,4
65-69 ans	0,6	0,6	1,2	0,6	1	1,6	0,6	0,6	1,2
70-74 ans	0,4	0,4	0,8	1	0,7	1,6	0,4	0,4	0,8
75 ans ou+	0,6	0,6	1,2	1,2	1,1	2,3	0,6	0,6	1,2
Non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	51,2	48,8	100	57,7	42,3	100	51,3	48,7	100

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	45,2	31,7	38,7	43,3	27,3	36,8	45,2	31,7	38,6
Mariés	53,2	55,1	54,1	53,5	60,2	56,2	53,2	55,2	54,1
Divorcés	1,2	6,3	3,7	3,0	4,2	3,5	1,2	6,3	3,7
Veufs	0,4	6,9	3,5	0,2	8,3	3,5	0,4	6,9	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,7	90,3	95,1	100,0	87,0	95,3	99,7	90,2	95,1
20-24 ans	95,5	60,6	78,0	96,1	47,1	74,3	95,5	60,4	77,9
25-29 ans	73,5	35,7	54,7	65,1	33,0	51,3	73,4	35,6	54,6

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	3,0	4,9	3,0
Féminin	3,0	9,0	3,1
Total	3,0	6,6	3,0

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	32,6	26,8	29,7	32,8	25,6	29,6	32,6	26,8	29,7

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	15,9	0,0	15,8
20-24ans	81,4	166,7	82,1
25-29ans	111,9	178,6	112,6
30-34ans	116,6	185,6	117,3
35-39ans	98,0	166,7	98,5
40-44ans	53,0	92,1	53,3
45-49ans	16,7	73,2	17,0
ISF	2,5	4,3	2,5

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	12,6	26,9	19,6
Arabe seule	25,5	21,8	23,7
Arabe et Français	38,7	32,4	35,6
Arabe, Français et Autre langue	20,2	17,3	18,8
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	2,2	1,0	1,6
Autre(s) langue(s)	0,3	0,2	0,2
Non déclaré	0,5	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,5	21,6	12,6
Féminin	26,8	42,3	26,9
Ensemble	19,5	30,1	19,6

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	1,6	1,8	1,7	1,5	6,3	3,8	1,6	1,8	1,7
15 ± 24	2,6	4,5	3,5	5,4	14,1	8,9	2,6	4,6	3,6
25 ± 34	7,7	18,5	13,0	14,7	24,9	18,9	7,8	18,6	13,1
35 ± 49	14,3	36,7	25,5	21,1	51,8	32,0	14,4	36,9	25,6
50 ans et plus	34,8	71,6	51,6	56,9	89,8	72,2	35,0	71,8	51,9
ensemble	12,5	26,8	19,5	21,6	42,3	30,1	12,6	26,9	19,6

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	21,4	30,0	21,5
Préscolaire	2,5	6,5	2,5
Primaire	23,5	24,9	23,5
Collégial	24,4	21,1	24,4
Secondaire	19,2	11,5	19,1
Supérieur	9,1	6,0	9,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,8	26,2	100,0
Rural	84,9	15,1	100,0
Ensemble	73,9	26,1	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	0,3	0,2	0,2
Darija seule	39,6	39,4	39,5
Darija et Amazigh ou Hassani	38,9	36,4	37,7
Amazigh ou Hassani seule(s)	20,0	22,9	21,4
Non déclaré	1,2	1,2	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19 ans	24,3	11,4	18,0
20 ± 24 ans	65,3	30,6	47,9
25 ± 29 ans	92,2	39,2	65,8
30 ± 34 ans	96,9	38,0	68,6
35 ± 39 ans	97,7	35,9	66,9
40 ± 44 ans	97,7	32,3	65,2
45± 49 ans	97,2	29,8	63,8
50 ± 54 ans	89,9	24,9	60,0
55 ± 59 ans	73,9	20,7	50,8
60 ans ou plus	39,3	9,0	25,0

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	3,6	3,8	3,6
Indépendant	22,2	10,1	22,0
Salarié	71,0	79,7	71,1
Aide familiale	0,7	4,6	0,8
Apprenti	0,5	0,1	0,5
Autre	2,0	1,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	3,5	1,6	3,5
Appartement	20,3	0,4	20,1
Maison marocaine	2,1	2,3	2,1
Maison marocaine moderne	71,5	48,8	71,2
Maison sommaire ou bidon	0,5	17,6	0,8
Habitation de type rural	0,07	21,1	0,3
Autres	1,6	7,8	1,7
Total	100	100	100

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	6,3	23,0	6,5
2 pièces	33,8	33,4	33,8
3 pièces	35,1	28,4	35,0
4 pièces	14,7	8,0	14,6
5 pièces	4,5	2,9	4,5
6 pièces	2,7	0,7	2,7
7 pièces	1,1	0,3	1,1
8 pièces	1,7	1,0	1,7
Non	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	23,6
De 10 ans à moins 20 ans	27,9
De 20 à moins 50 ans	45,4
Plus de 50 ans	3,1
Total	100,0

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	41,0	31,0	40,9
Accédant à la propriété	3,4	4,4	3,4
Locataire	49,1	13,3	48,7
Logement de fonction	2,3	9,5	2,3
Logement gratuit	3,5	27,1	3,8
Autre	0,7	14,7	0,9
Ensemble	100	100	100

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut d'occupation	Milieu	Milieu rural	Ensemble
Cuisine	97	91,3	94,6
W.C	98,9	87	94
Bain moderne ou douche	51,9	6,4	33
Bain local	6,1	31,5	16,7
Electricité	85,2	22,2	59
Eau courante	92,3	89,9	91,3

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu rural	Ensemble
Fontaine, puits,	4,9	34,1	7,1
Vendeur d'eau	93,7	38,4	89,6
Puits ou matfia non	0,1	2,7	0,3
Source, oued ou	0,0	0,2	0,0
Autre	1,3	24,5	3,0
Ensemble	100	100	100

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	36,6	11,7	30,2
Kandyle ou bougie	20,5	24,2	21,4
Energie solaire	5,6	12,2	7,3
Groupe électrogène	5,4	1,7	4,4
Autre	32,0	50,1	36,7
Ensemble	100	100	100

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	98,9	10,1	97,8
Fosse sceptique	0,9	73,4	1,8
Puits perdu	0,0	0,4	0,0
Autre mode d'évacuation	0,2	15,8	0,4
Total	0,1	0,3	0,1

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	94.1	85.3	90.4
Radio	35.2	32.3	34.0
Téléphone portable	92.5	85.5	89.6
Téléphone fixe	15.1	0.6	9.1
Internet	20.5	1.7	12.7
Ordinateur	25.7	2.2	16.0
Parabole	90.6	74.1	83.8
Réfrigérateur	88.7	70.0	80.9

5. Province de Tarfaya

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,7	5,5	11,2	5,4	4,9	10,3	5,6	5,3	10,8
5 ± 9 ans	4,9	4,6	9,4	4,1	3,7	7,8	4,6	4,2	8,8
10-14 ans	4,1	4,3	8,4	3,6	3,4	7,0	3,9	3,9	7,9
15-19 ans	3,9	4,1	8,0	4,1	3,6	7,6	4,0	3,9	7,8
20-24 ans	5,1	4,5	9,6	4,7	4,0	8,7	4,9	4,3	9,2
25-29 ans	5,4	4,6	10,1	5,9	4,5	10,3	5,6	4,6	10,2
30-34 ans	5,9	3,9	9,8	5,6	3,5	9,0	5,8	3,7	9,5
35-39 ans	4,8	3,6	8,4	4,9	3,9	8,8	4,8	3,7	8,6
40-44 ans	4,4	2,7	7,1	4,3	3,2	7,6	4,4	2,9	7,3
45-49 ans	3,2	2,1	5,3	3,4	2,2	5,6	3,3	2,2	5,4
50-54 ans	2,8	1,8	4,6	2,8	1,8	4,6	2,8	1,8	4,6
55-59 ans	1,9	1,4	3,3	1,9	1,9	3,7	1,9	1,6	3,5
60-64 ans	1,3	0,8	2,1	1,6	1,5	3,1	1,4	1,1	2,5
65-69 ans	0,5	0,5	1,0	0,8	0,9	1,7	0,6	0,7	1,2
70-74 ans	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	1,2	0,4	0,4	0,8
75 ans ou+	0,7	0,5	1,1	1,6	1,2	2,9	1,0	0,8	1,8
Non	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	54,9	45,1	100,0	55,1	44,9	100,0	54,9	45,1	100,0

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	56,7	50,3	53,8	58,1	48,3	53,7	57,2	49,6	53,8
Mariés	42,3	42,2	42,2	40,3	41,5	40,8	41,5	41,9	41,7
Divorcés	0,9	2,9	1,8	1,3	3,1	2,1	1	3	1,9
Veufs	0,2	4,6	2,2	0,4	7,1	3,4	0,3	5,5	2,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,0	87,5	93,1	100,0	86,0	93,5	99,4	87,0	93,2
20-24 ans	93,6	45,4	70,9	95,7	49,3	74,2	94,4	46,8	72,1
25-29 ans	63,9	25,9	46,5	75,9	31,0	56,4	68,8	27,9	50,4

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	5,4	4,8	5,2
Féminin	4,1	7,5	5,4
Total	4,8	6,0	5,2

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	31	24,2	27,9	33,6	26,6	30,6	32	25,2	28,9

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	30,6	39,1	33,6
20-24ans	114,2	78,8	101,4
25-29ans	113,5	137,2	122,5
30-34ans	87,4	90,9	88,7
35-39ans	73,2	96,0	82,5
40-44ans	55,0	49,1	52,5
45-49ans	0,0	8,9	3,5
ISF	2,4	2,5	2,4

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	12,6	26,9	19,6
Arabe seule	25,5	21,8	23,7
Arabe et Français	38,7	32,4	35,6
Arabe, Français et Autre langue	20,2	17,3	18,8
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	2,2	1,0	1,6
Autre(s) langue(s)	0,3	0,2	0,2
Non déclaré	0,5	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	21,4	17,8	26,9
Féminin	38,6	32,5	47,9
Ensemble	29	24,3	36,2

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	2,8	1,8	2,2	1,1	2,3	1,7	2,2	1,9	2,1
15 ± 24	3,5	6,6	5,0	8,4	16,0	11,9	5,4	9,9	7,6
25 ± 34	12,5	28,0	19,1	16,2	35,8	24,3	13,9	30,9	21,1
35 ± 49	22,5	49,5	33,5	29,5	61,9	43,3	25,3	54,6	37,4
50 ans et plus	43,6	79,6	58,4	64,7	92,8	77,8	52,8	86,1	67,4
ensemble	17,8	32,5	24,3	26,9	47,9	36,2	21,4	38,6	29,0

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	23,8	36,4	28,8
Précolaire	4,2	5,6	4,8
Primaire	25,7	27,0	26,2
Collégial	23,7	18,0	21,5
Secondaire	14,1	8,9	12,1
Supérieur	8,4	4,1	6,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,8	26,2	100,0
Rural	84,9	15,1	100,0
Ensemble	73,9	26,1	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	0,8	0,1	0,5
Darija seule	44,4	41,3	43,0
Darija et Amazigh ou Hassani	31,3	28,2	29,9
Amazigh ou Hassani seule(s)	23,1	29,7	26,1
Non déclaré	0,3	0,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19	38,1	12,5	25,4
20 ± 24	77,3	21,9	51,4
25 ± 29	96,7	31,0	67,2
30 ± 34	98,1	26,4	70,1
35 ± 39	98,9	22,3	65,5
40 ± 44	98,2	18,4	66,2
45- 49	97,2	26,2	69,0
50 ± 54	94,3	23,6	66,5
55 ± 59	87,0	16,2	54,4
60 ans ou plus	51,0	9,5	32,0

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	5,2	3,7	4,6
Indépendant	17,7	29,6	22,4
Salarié	72,4	53,3	64,9
Aide familiale	0,3	10,5	4,3
Apprenti	0,1	0,4	0,2
Autre	4,4	2,5	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	0,7	0,3	0,5
Appartement	7,1	0,3	4,6
Maison marocaine	2,6	0,9	2,0
Maison marocaine moderne	76,0	62,2	70,9
Maison sommaire ou bidon	8,1	22,5	13,4
Habitation de type rural	2,2	6,8	3,9
Autres	3,3	6,9	4,6
Total	100	100	100

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	12,4	15,9	13,8
2 pièces	42,6	31,5	38,3
3 pièces	32,2	31,3	31,8
4 pièces	8,5	11,2	9,6
5 pièces	2,2	2,2	2,2
6 pièces	1,2	1,3	1,2
7 pièces	0,4	0,5	0,4
8 pièces	0,5	0,4	0,4
Non déclaré	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,5	1,6	1,5

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	31,4
De 10 ans à moins 20 ans	29,7
De 20 à moins 50 ans	34,8
Plus de 50 ans	4,1
Total	100,0

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	38,7	61,3	46,9
Accédant à la propriété	2,9	0,4	2,0
Locataire	47,5	21,4	38,0
Logement de fonction	6,2	8,3	6,9
Logement gratuit	4,5	6,2	5,1
Autre	0,4	2,4	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu	Ensemble
Cuisine	96,7	90,1	94,2
W.C	98,3	85,7	93,6
Bain moderne ou douche	51,2	20,0	39,6
Bain local	1,0	11,9	5,0
Electricité	97,6	63,1	84,8
Eau courante	95,9	59,6	82,5

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits,	8,8	46,8	42,2
Vendeur d eau	5,9	42,7	38,3
Puits ou matfia non	0,0	8,7	7,6
Source, oued ou	0,0	0,2	0,2
Autre	85,3	1,6	11,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	6,9	15,2	14,7
Kandyle ou bougie	51,7	41,3	41,9
Energie solaire	0,0	34,7	32,6
Groupe électrogène	0,0	8,4	7,9
Autre	41,4	0,4	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	80,4	1,5	51,2
Fosse sceptique	18,7	63,5	35,3
Puits perdu	0,0	2,2	0,8
Autre mode d'évacuation	0,3	32,7	12,3
Total	0,6	0,1	0,4
	100,0	100,0	100,0

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	93.0	63.2	81.6
Radio	38.1	44.0	40.4
Téléphone portable	98.2	97.3	97.8
Téléphone fixe	9.3	2.6	6.9
Internet	17.0	9.8	14.4
Ordinateur	29.8	11.5	23.2
Parabole	87.9	60.1	77.2
Réfrigérateur	79.3	51.1	69.1

CONCEPTS ET DEFINITIONS

I. POPULATION

1. POPULATION LEGALE

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- la population municipale ;
- et la population comptée à part.

2. POPULATION MUNICIPALE

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

3. LA POPULATION COMPTEE A PART

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;

- personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- détenus dans les établissements pénitentiaires;
- pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- élèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

1. INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

2. PARITE MOYENNE DES FEMMES AGEES DE 45-49 ANS

Cet indicateur qui exprime la progéniture finale est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation.

3. TAUX DE CELIBAT DEFINITIF

La proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

4. AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

III. EDUCATION ET ALPHABETISATION

1. TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 7 ANS A 12 ANS

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

2. TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS

C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

IV. ACTIVITE ET EMPLOI

1. TAUX NET D'ACTIVITE

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

2. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

V. CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES

1. TAUX D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

2. DISTANCE MOYENNE A LA ROUTE GOUDRONNEE LA PLUS PROCHE (MILIEU RURAL)

La distance moyenne à la route goudronnée la plus proche est définie comme étant la moyenne arithmétique de la distance séparant chaque logement en milieu rural de la route goudronnée la plus proche.